Mon village en 2030

Introduction:

Pour mon projet de fin d'études, j'ai choisi de travailler dans le village où j'ai grandi, un lieu qui depuis un certain temps déjà n'est plus seulement un petit village du Lauragais mais a déjà largement entamé sa mutation vers la banalité. Celle de la campagne que décrivait déja Charles-Henri Tâchon, il y a presque vingt-cinq ans.

Sans doute, remarquerez vous, la proximité de mon titre avec celui qu'il donnait, l'année de ma naissance au texte qu'il dédiait à son village. Il s'agit en fait d'un hommage, car quand j'ai commencé à m'intéresser à ce sujet, ces quelques lignes ont eu un écho majeur avec mon travail, je me propose donc d'en faire la mention :

«La campagne est un lieu où la présence de la nature est plus forte que celle du bâti. Ce n'est pas une nature sauvage, c'est une nature ordonnée qui résulte du travail de l'homme. Jamais l'homme n'est aussi proche de la nature que lorsqu'il la cultive, et c'est l'expression de cette relation qui, peu à peu, a constitué le paysage de la campagne.»

«La campagne ne fait l'objet d'aucune réflexion particulière. Le paysage, pour lui-même n'a aucune valeur marchande, on ne lui porte qu'une attention 'administrative', ainsi devient-il une collection de solutions techniques juxtaposées qui n'entretiennent pas la moindre relation les unes aux autres. Elles tendent toutes à s'affranchir du site et à former des enclaves, espaces indéfinis où la cohérence du paysage se perd. La campagne est un lieu géré, parfois aménagé, rarement pensé.»

Charles-Henri Tachon, *«Mon village en l'an 2000»*, 1997

Alors, bien sur, pour Tâchon, cette campagne est Bourguignonne, mais il aurait très bien pu écrire ces quelques lignes dans le Lauragais, tant les problèmes qu'il met en avant y sont analogues.

Pour vous présenter ce territoire, je tenais à montrer cette peinture (Fig. 1.) que Jean-Paul Laurens, peintre local, réalisait cent ans avant le texte de Charles-Henri Tachon. On y voit de basses collines d'argile, nues, strictement adressées à la culture du blé : cette particularité a donné à la région son surnom de petite Toscane française.

Pour compléter cette présentation picturale de la région, il faut sans doute s'aider de documents cartographiques : le Lauragais est la région située au sud-est de Toulouse, pouvant être délimitée par les villes de Castres, Carcassonne et Pamiers ; Donneville, le village d'où je viens et auquel je me suis intéressé se trouve dans la partie la plus occidentale de la région, à une quinzaine de kilomètres de Toulouse.

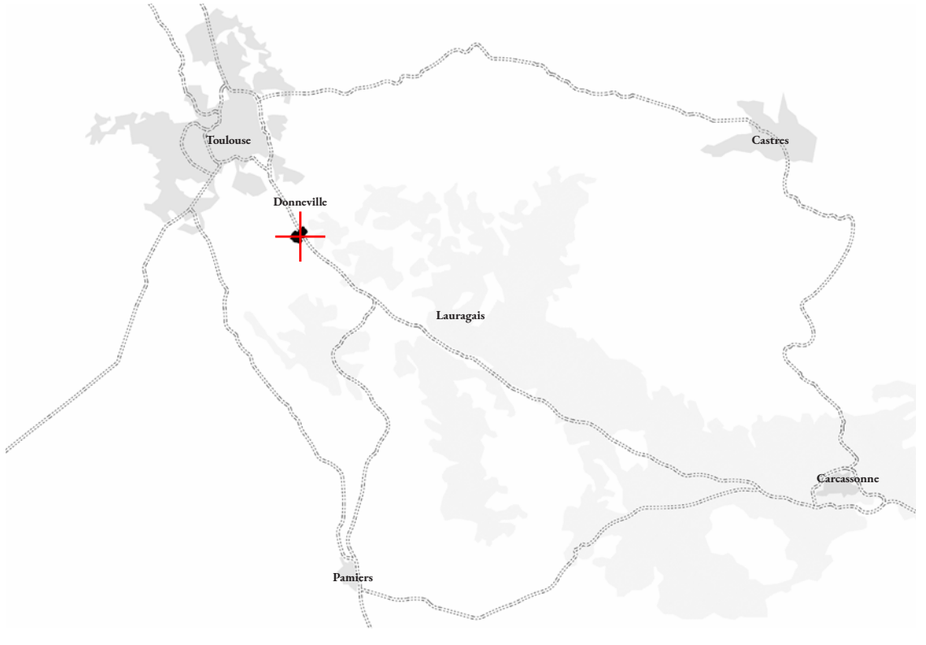

Fig 1. Jean-Paul Laurens, Le Lauragais, vers 1893, Toulouse, Capitole, Salle des Illustres.
Fig. 2. Donneville et sa situation dans le Lauragais.

Bien qu'il n'y ait pas de fleuve majeur dans le Lauragais, on y trouve un marqueur très fort du grand paysage, le reliant à la mer et à l'océan, le canal du midi, empruntant la vallée creusée jadis par un fleuve vestigial : l'Hers mort.

C'est au congrès des vents que s'est construit Donneville, un petit village, que l'Autan venu du sud pousse vers Toulouse, métropole voisine, mais que le Cers[01], rappelle à sa condition rurale. C'est dans cet entre deux, cette double identité qu'évolue la commune au passé agricole que l'urbanisation généralisée n'a cessé de transformer.

Ces deux vents ont façonné le territoire et son architecture ; en orientant les édifices et en en choisissant les percements.

01 L'autan et le Cers sont les deux vents principaux qui sillonnent le Lauragais : à eux deux ils soufflent environ trois cent jours par an.

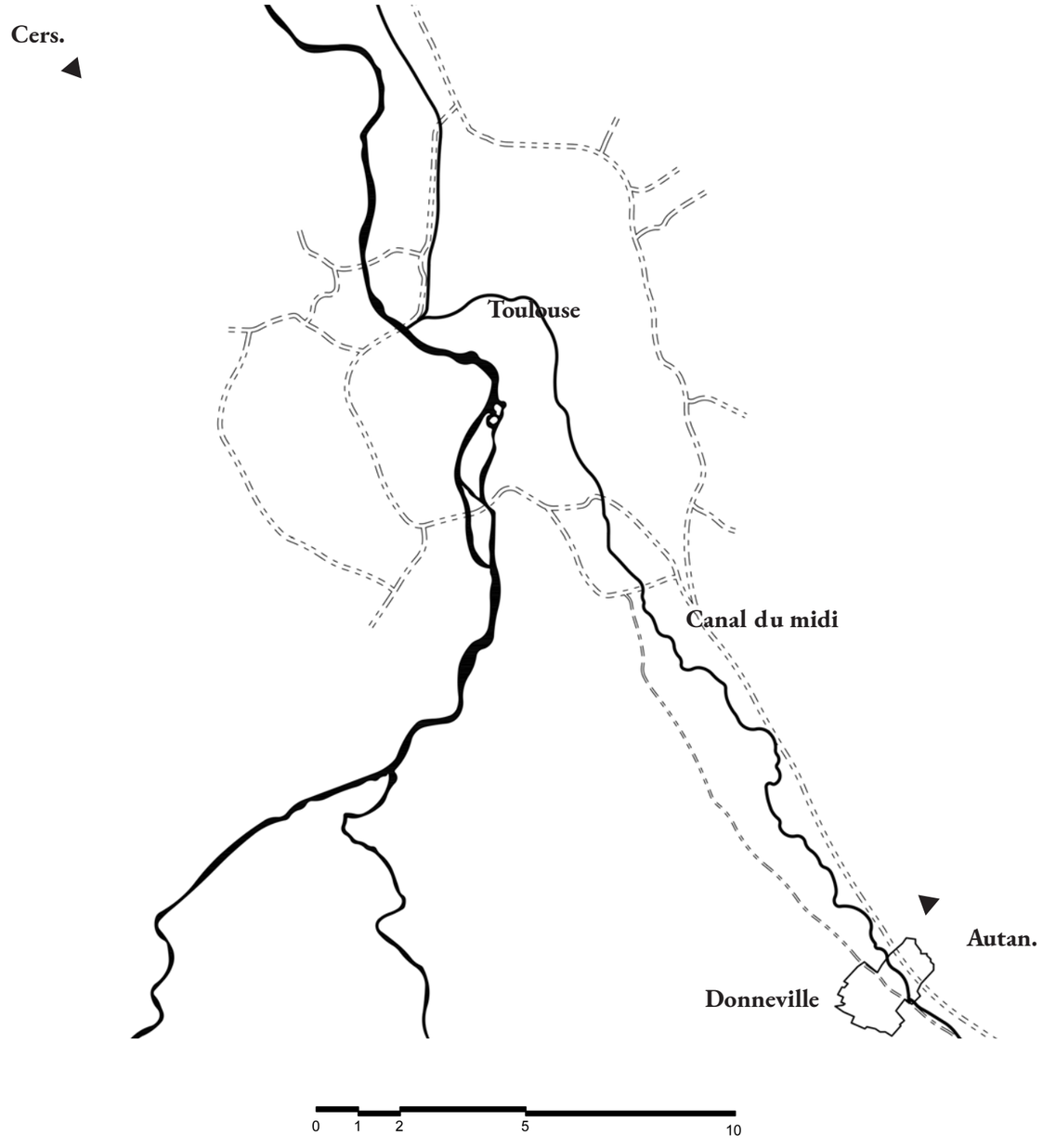

Fig 1. Donneville et les deux vents majoritaires dans le Lauragais, Le Cers venu du Nord-Ouest et le Cers venu du Sud-Est.

Voici le village au milieu du siècle dernier, il est alors constitué d'une trentaine d'édifices densément concentrés autour du clocher-mur d'une modeste église.

Mais la seconde moitié du XXe siècle a apporté avec elle quelques quatre cent nouvelles constructions, dont la majorité sont des pavillons de constructeurs assez médiocres, dont le seule logique d'implantation semble être celle du profit. On remaque aussi que dans le même temps, les parcelles agricoles ont fusionné avec la mécanisation du travail.

Fig. 1. Donneville en 1950
Fig. 2. Donneville en 2020

Fig. 1. Maquette du village échelle: 1/5000
On comprend mieux, avec cette maquette la nature de la topographie du village : les coteaux sont nombreux et denses, mais restent toujours à une altitude relativement faible (maximum 300m au dessus du niveau de la mer). Cependant, leur densité et leurs variations créent par endroits des pentes très escarpées, que la nature ductile du sol (argile), a facilité.

De la même manière, cette maquette présentée le jour de l'oral, mettait en évidence les quartiers de logements pavillonnaires (en rouge), venus étouffer le centre bourg ancien (bois), tout en présentant la topographie générale du village : des terreforts argileux largement urbanisés, et en contrebas, le sillon de l'Hers où coulent l'Hers mort et le canal du midi.

Fig. 2. Photographie du centre-bourg de Donneville depuis les coteaux qui le surplombent.

Voici la vue que l'on a depuis les hauteurs du village, sur son centre bourg et le sillon de l'hers. On remarque que le territoire s'est vêtu d'un épais manteau végétal depuis la peinture de J-P Laurens ; chacune des maisons dispose naturellement d'un jardin privatif, dont les haies séparatives brisent l'échelle des grandes étendues agricoles dans lesquelles elles s'inscrivent. Chacun de ces éléments allant à l'encontre de la densité initiée dans la partie historique du bourg.

Pour vous familiariser avec le village, pour que vous en saisissiez la substance, mais aussi pour vous présenter les figures qui m'ont permis d'ancrer mon travail, j'ai souhaité, à travers une série de croquis, vous emmener avec moi au cours d'un parcours dans le village.

Ce parcours commencera en bas des coteaux, à coté de la fontaine où les villageois ont toujours puisé leur eau. Aujourd'hui, elle trône au milieu d'une pelouse médiocre et l'eau n'y coule plus.

Plus haut, ces deux édifices, vont me permettre de présenter la matière avec laquelle le village s'est construit : la terre. Moulée au format d'une brique, cuite parfois, crue souvent.

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2. Croquis de la place de la fontaine Chapillonie
Fig. 3. Croquis d'un chais et de l'édifice de la mairie
Fig 4 & 5. Photographies des deux matières les plus fréquemment mises en œuvre dans le village : la brique de terre crue et la brique de terre cuite, aussi appelée brique foraine, à cause de son origine romaine. Elle est caractérisée par ses dimensions variables, autour de 30x45 cm.

Voici l'église du village et son clocher-mur caractéristique de la région, mais qui aujourd'hui est un peu dissimulé derrière un appentis maladroit. Dans le parc en contrebas trône un sapin, à côté de la façade méridionale de l'église, qui elle aussi abrite un marqueur fort de l'identité de la région : Le pigeonnier simplement constitué de trous de boulins dans la maçonnerie.

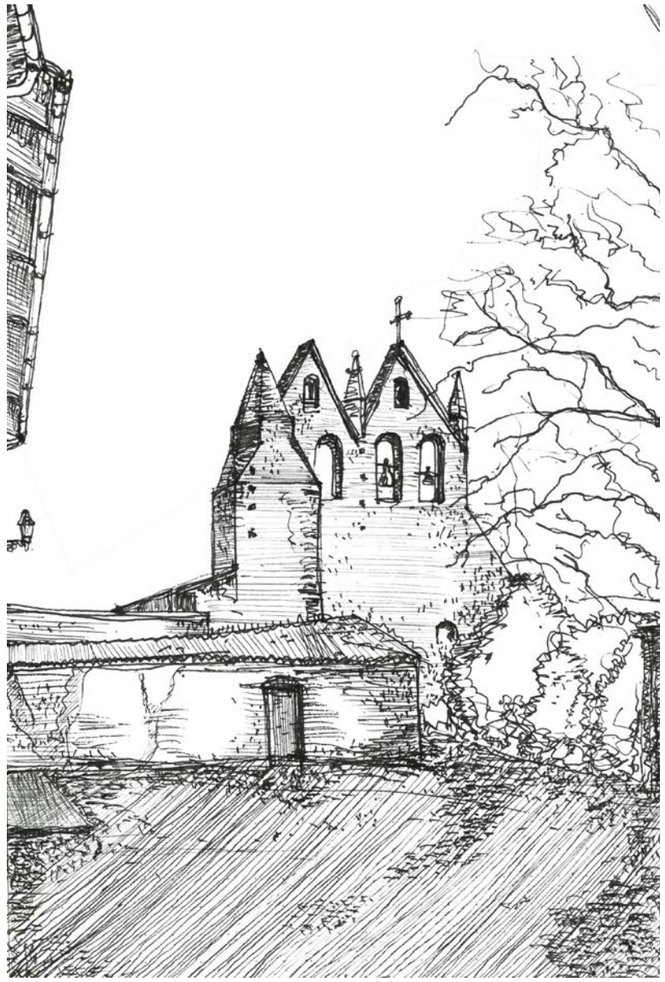

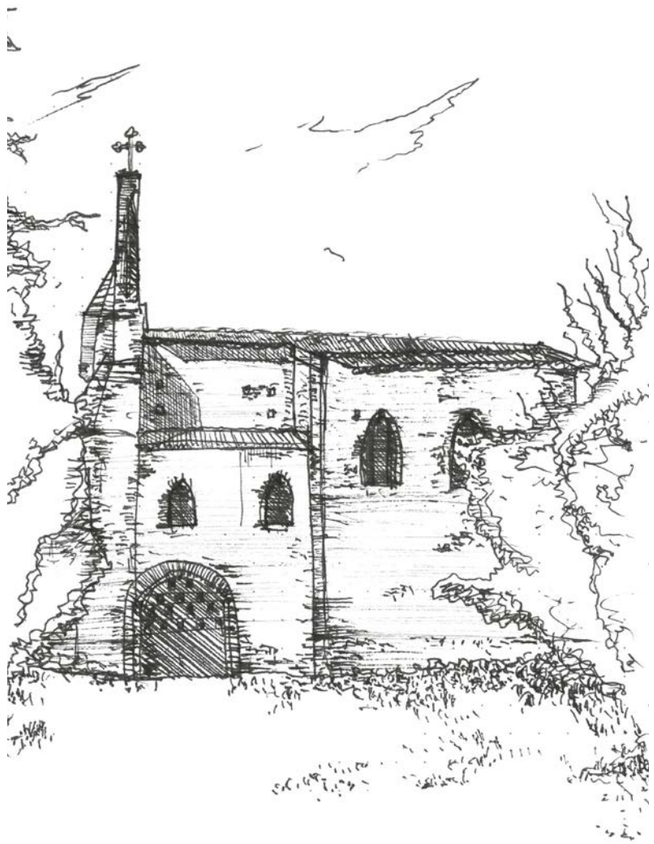

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2. Croquis de la façade occidentale de l'église
Fig. 3. Croquis de la façade septentrionale de l'église.

La chapelle latérale de l'église et son entrée en arc en tiers point.

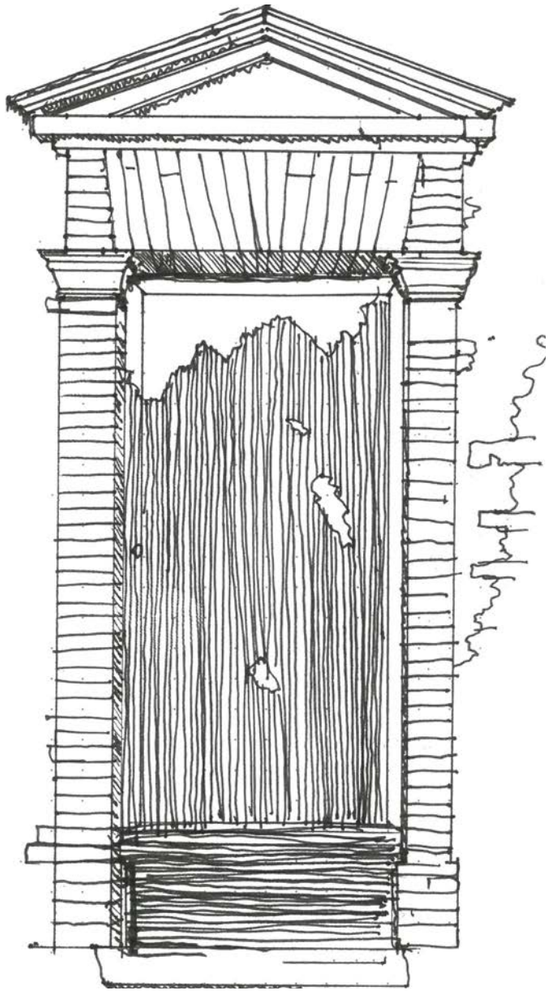

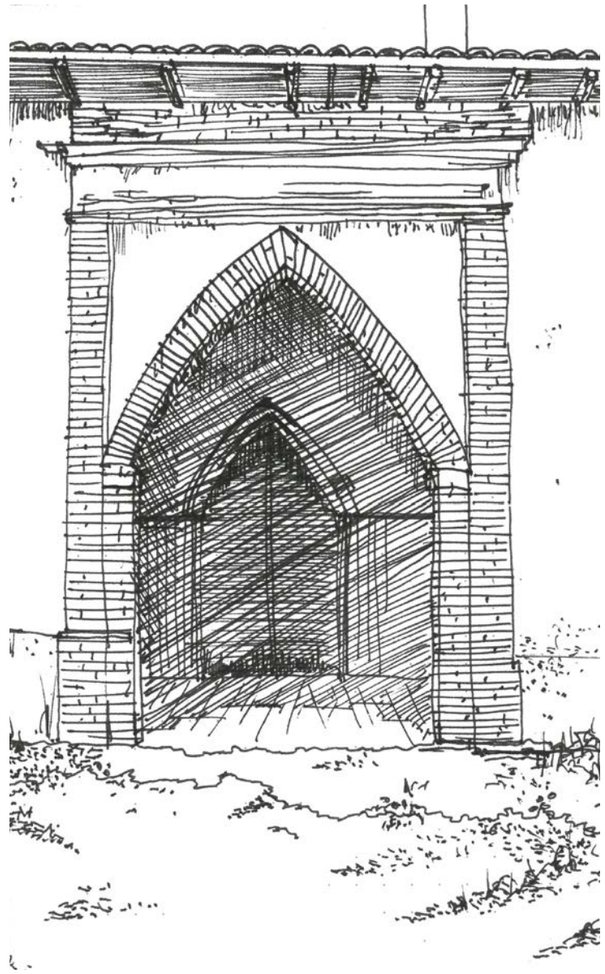

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2. Croquis de l'entrée du presbytère
Fig. 3. Croquis la chapelle latérale de l'église.
Fig. 4. Croquis de l'entrée de l'église, en arc en tiers point.

Comme on le voit sur ce croquis, le mur de soutènement est un outil privilégié de l'aménagement de ces terreforts argileux.

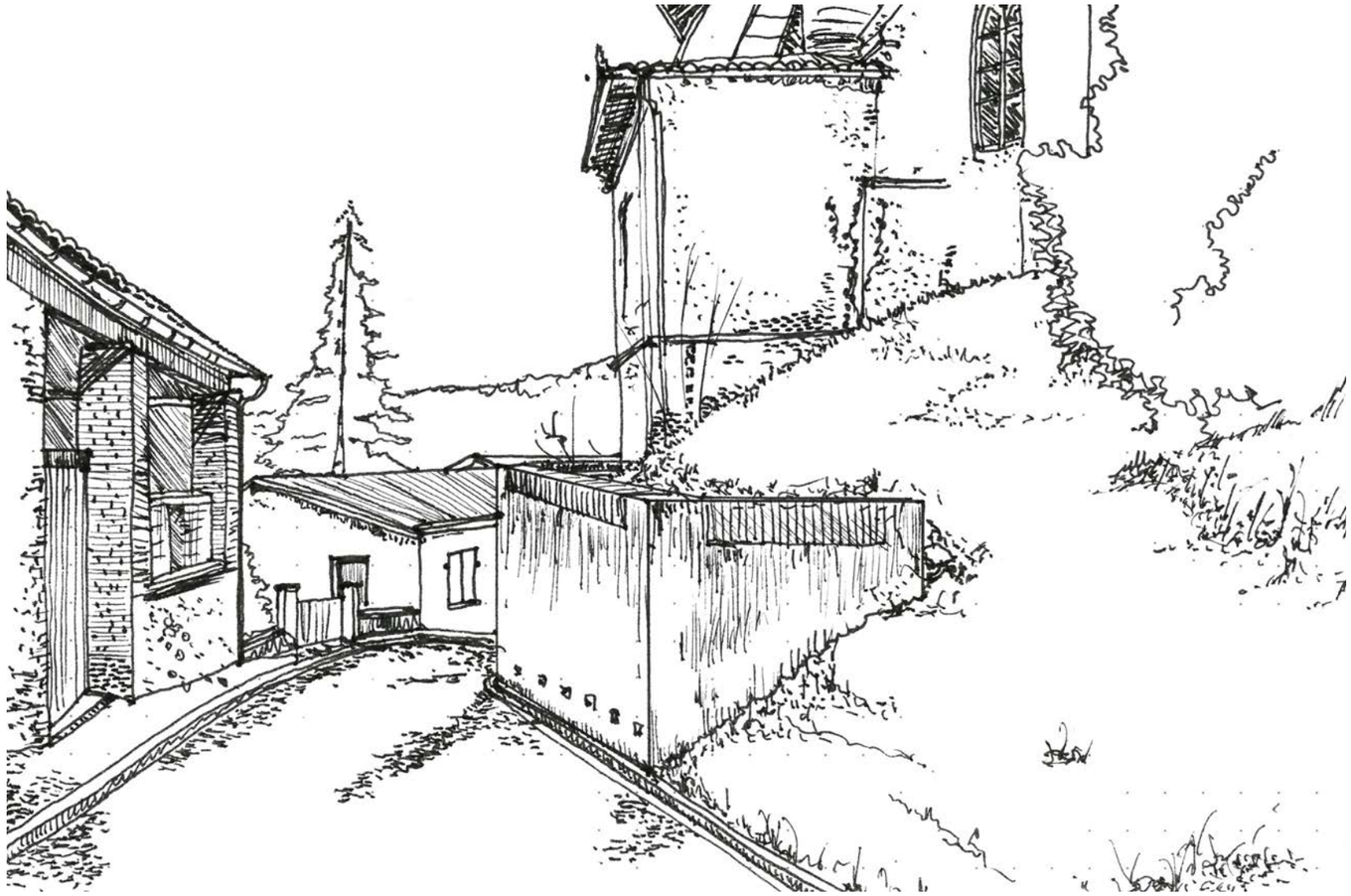

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2. Croquis de la rue menant à l'église, sur son flanc droit, s'élève un mur de soutènement, caractéristique des aménagements du territoire, à Donneville et dans le Lauragais en général

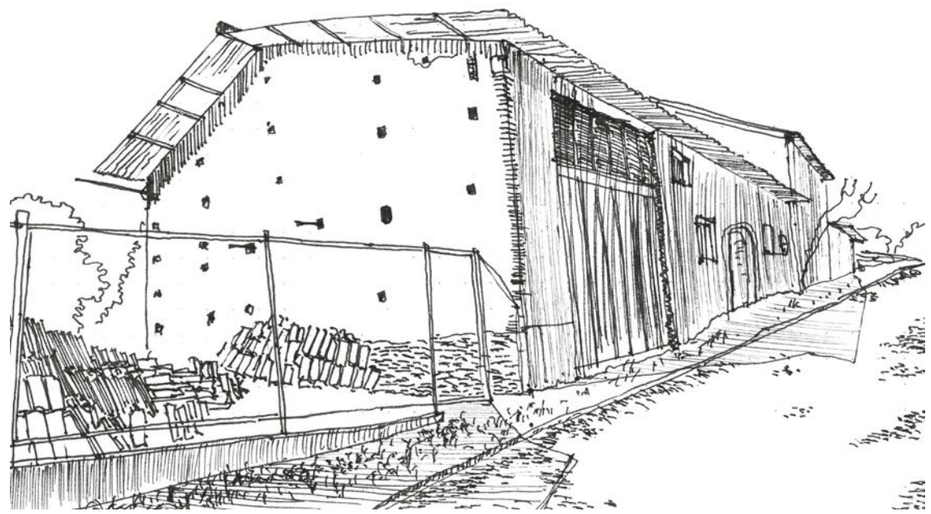

Les bordes, habitats traditionnels de la région n'avaient pas seulement l'allure d'un bâtiment agricole, elles étaient, au moins pour moitié dédiées au travail de la terre. L'habitat se constituait en fonction du milieu et pour lui correspondre : la rareté des bois d'œuvre a poussé à construire en terre, les vents ont orienté les édifices et choisi leurs percements.

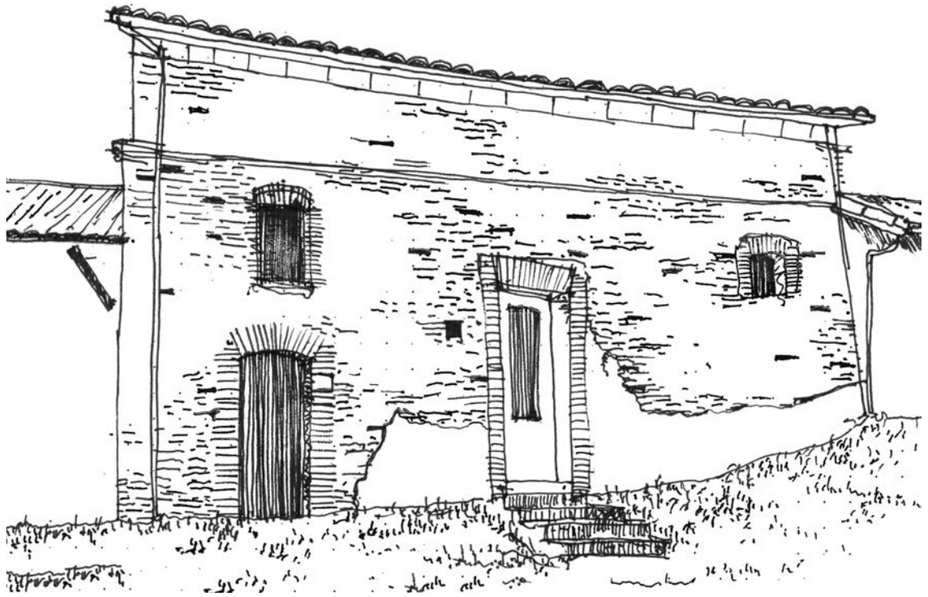

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2, 3 & 4. Croquis de trois bordes distinctes du village : on remarque qu'elles s'alignent souvent les unes à la suite des autres, pour se mettre à l'abri des vents violents.
De plus, à la façon des autres édifices du village, elles sont édifiées en briques (crues et cuites), et orientent leurs percements sur les façades principales, laissant souvent les pignons aveugles, ou ici, percés de simples trous de boulin.

Certains riches propriétaires terriens ont édifié des demeures plus luxueuses grâce à la culture d'une petite fleur jaune appelée pastel.

Tout comme les murs de soutènement, les escaliers et chemins de traverse sont assez repandus pour lier poins hauts et points bas des coteaux.

Enfin, nous finirons le parcours, dans le parc de la médiathèque où siège un vieux pigeonnier.

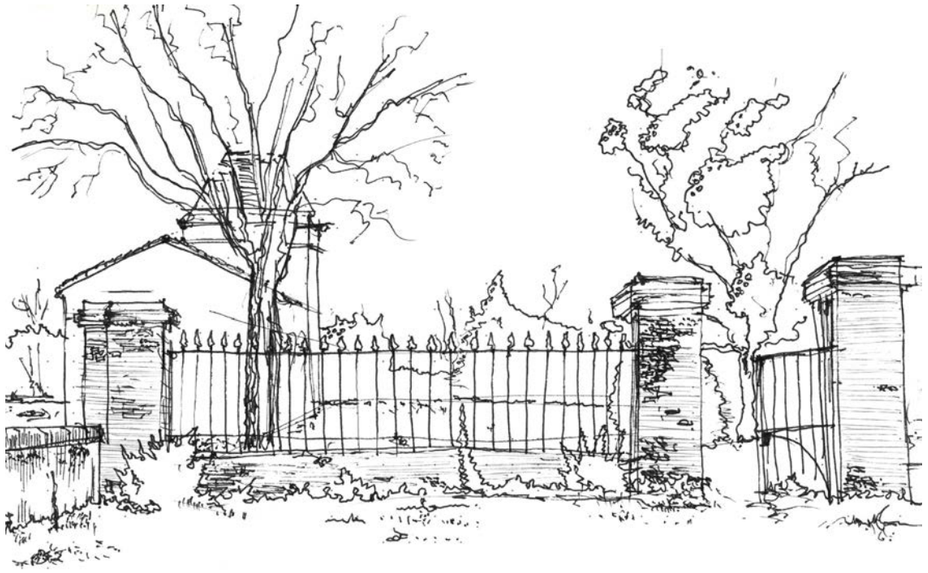

Fig. 1. Itinéraire du parcours dans le village
Fig. 2. Croquis d'une des demeures bourgeoises du village. Après avoir appartenu à un riche exploitant agricole, elle est devenue une MFR, où des jeunes sont formés à des métiers manuels.
Fig. 3. Le parc à l'arrière d'une des autres demeures bourgeoises de la commune abrite un pigeonnier. La maison, elle, est devenue la médiathèque de Donneville.
Fig. 4. Des escaliers permettent de palier à la topographie accidentée du village.

Après cette rapide visite du village, je souhaiterais vous présenter mon travail qui s'est porté sur trois scènes de la vie ordinaire, trois actions simples et nécessaires qui sont : cheminer, travailler en enfin habiter.

La première catégorie : cheminer, traite avant tout d'espace public, et ici comme ailleurs, il semble que le déplacement ait pris le pas sur la pause, tant les espaces publics sont dessinés pour et en fonction de la voiture.

Nous voici, sur la départementale qui lie le village à Toulouse, et qu'assez étonnamment dans cette petite commune d'à peine un millier d'habitant on traverse sous terre.

Le constat est le même en haut des coteaux, sur le parvis de la mairie, où les deux monuments aux morts peinent à trouver une place entre un rond-point inutile, des enrobés inélégants et des revêtements de sol très hétérogènes. Ce genre d'espaces doivent-ils nécessairement se plier exclusivement aux exigences de leurs usagers motorisés ?

Les phases successives d'extension du centre-bourg ont systématiquement oublié de s'équiper de places publiques, leur préférant souvent le carrefour giratoire, on a troqué, les lieux où se croisent les hommes pour ceux où s'évitent les voitures.

Et ce regard que je porte sur le parvis de la mairie ou la départementale 813, je le porte aussi sur la multitude de petits espaces publics du hameau auxquels une qualité d'usage échappe toujours et que l'on pourrait qualifier d'enclaves juxtaposées.

Fig. 1. La départementale qui relie le village à Toulouse.
Fig. 2. Le tunnel qui permet de traverser la dite départementale semble largement excessif dans un contexte aussi rural.
Fig. 3. Photographie de la mairie et de son parvis. Au fond on distingue l'entrée de l'église présentée plus tôt, et dont l'entrée se fait grâce à un espace public en impasse bordé d'une allée de pruniers génériques.

Cette maquette présentée lors de l'oral montre les espaces publics fragmentés du village. En contrebas, la place de la fontaine est coupée du parc de l'église, qui lui même forme une sorte d'enclave, et se relie mal au parvis de la mairie.

Ma première intervention dans le village prend place sur ce site linéaire dont j'ai retravaillé les espaces à la fois individuellement, mais aussi ensembles, dans une continuité que le piéton pourrait traverser au cours d'un parcours spatialement intéressant. Les deux images ci-dessous, présentent la place de la fontaine avant et après mon intervention. J'ai choisi d'uniformiser le revêtement de sol en utilisant un appareil de briques originaire des Flandres, où il est utilisé notamment pour faire les routes départementales. La réfection du sol me permet de me débarrasser des potelets en bois maladroits et d'édifier des gradins maçonnés sur le talus au sud-est de la place ; permettant, l'été venu de regarder les spectacles qui se tiennent habituellement dans le village.

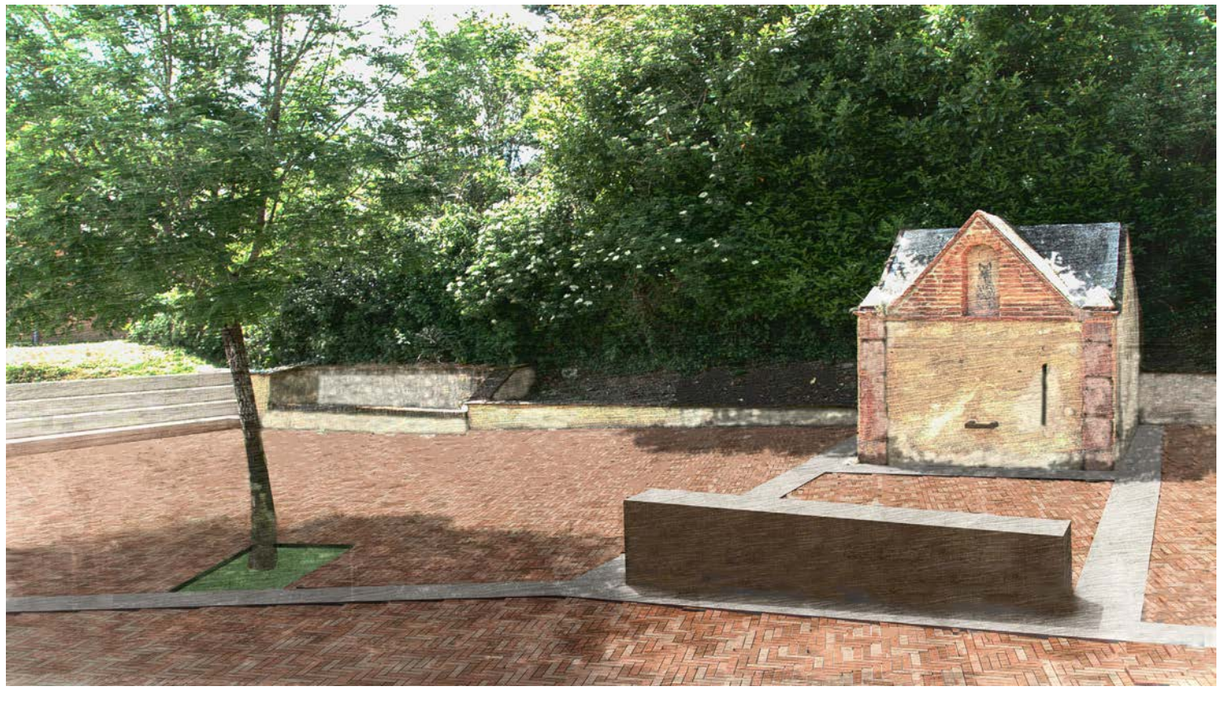

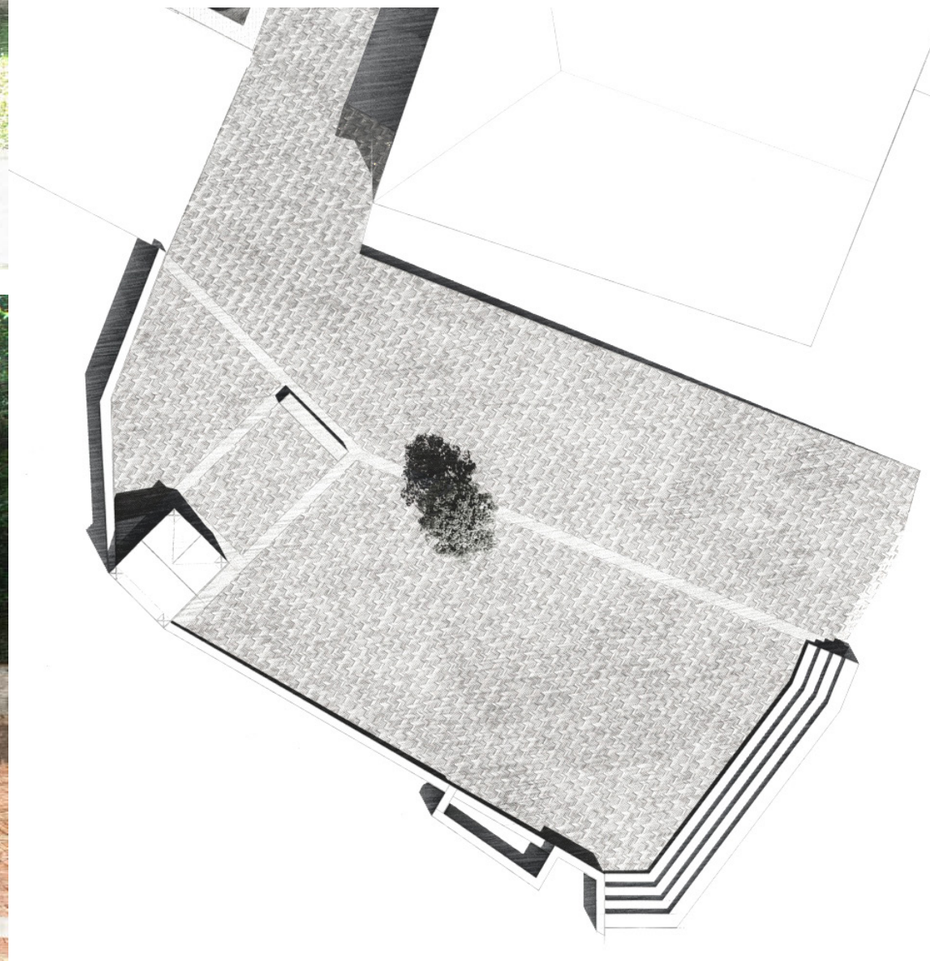

Fig. 1. Photographie de la place de la fontaine Chapillonie, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Nota : Lors de la présentation de mon projet (en diaporama), j'ai systématiquement présenté l'évolution induite par mes différentes interventions, à l'aide de perspectives avant/après. Pour cette restitution, j'ai souhaité conserver cette méthodologie particulière malgré la différence de format, pour que vous puissiez juger facilement de la justesse de mes interventions.

Fig. 2. Perspective de la place de la fontaine après mon intervention, mise en œuvre d'un sol homogène en briques sur chant, installation d'un banc monolithique en béton, en lien, avec l'édicule de la fontaine et création de gradins en béton face à la place. La partie carrossable de la place est délimitée part une simple ligne de béton au sol.
Fig. 3. Maquette du centre-bourg échelle 1/200
Fig. 4. Plan de la place projetée
Fig 5&6. Extrait d'appareils en briques sur chant utilisés notamment aux pays-bas pour réaliser les routes départementales.

Pour mieux appréhender ce territoire, il m'a semblé important de présenter un des éléments qui en fait la particularité : le talus.
Alors, si ces formations paysagères sont très appréciables tant elles apportent de la fraicheur aux chemins creux de l'arrière pays, elles semblent beaucoup moins adaptées aux contextes plus urbains du centre-bourg.

Pour délimiter les champs, les protéger des vents ou obtenir du bois de chauffage, les hommes ont planté des haies. Puis, à la force de leurs attelages, ont labouré la terre, dont la couche supérieure s'est éboulée avant d'être retenue un peu plus bas par les racines des haies, formant de hauts talus.

Or, durant les périodes de fortes intempéries, les talus sont à l'origine de coulées de boue pouvant être importantes, d'autant que leur force plastique est un peu moins évidente dans des environnements plus ruraux.

La photographie ci-contre a pour objet principal un talus au cœur du village ; en bas de celui-ci se trouve l'objet de ma première intervention : la place de la fontaine. Plus haut se trouve le parc de l'église, aujourd'hui encore un peu enclavé.

J'ai donc souhaité renforcer cette terre mise à nu, grâce à un mur de soutènement dans l'épaisseur duquel on abriterait un escalier reliant ces deux espaces publics.

Et puis, parce qu'il est des aménagements qui n'ont pas besoin d'être vus, comme les locaux poubelles des riverains ou leurs places de stationnement, j'ai souhaité les intégrer dans la maçonnerie.

Fig. 1, 2 & 3. Exemples de talus laissés à nu dans le village.
Fig. 4. Photographie du talus en contrebas de l'église.
Fig 5. Croquis des étapes de la formation d'un talus.
1. Délimitation des champs. 2. Plantation des haies.
3. Les haies grandissent. 4. Labours successifs.
5. Les haies retiennent les terres labourées.
6. Les terres sont à nouveau cultivées.
7. Petit à petit les talus se forment.

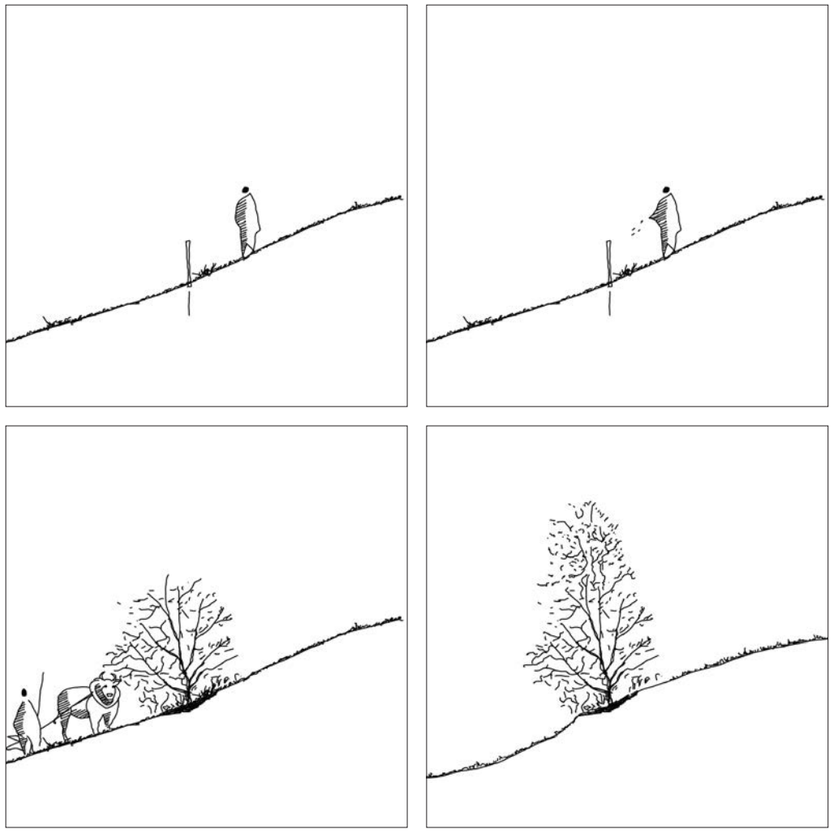

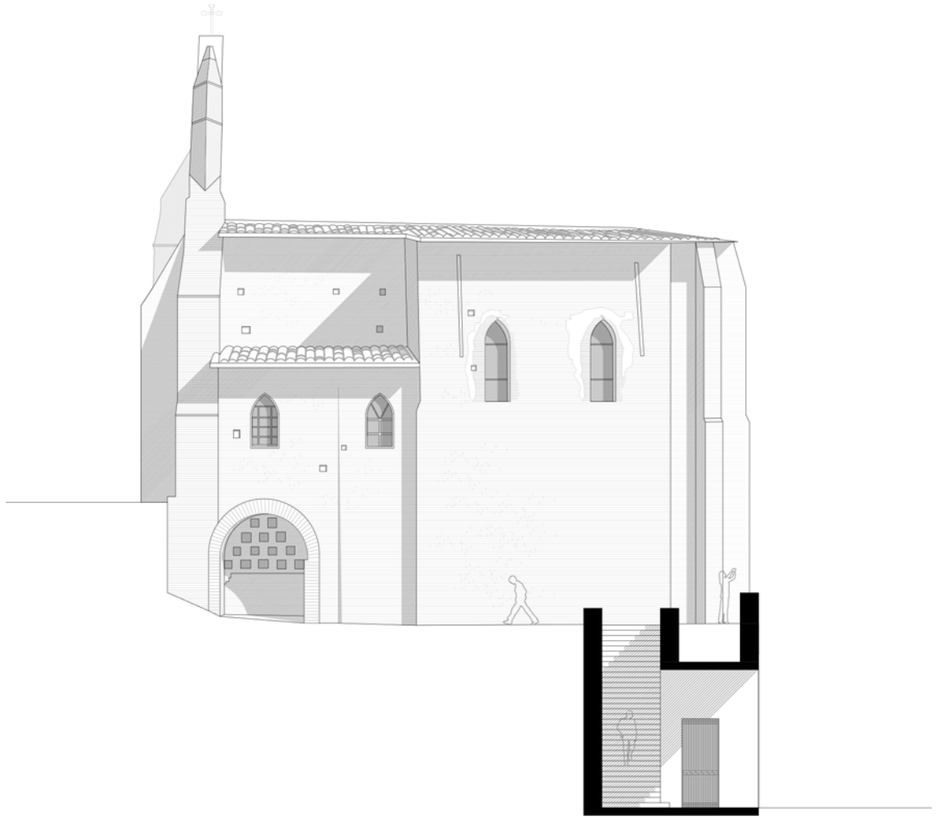

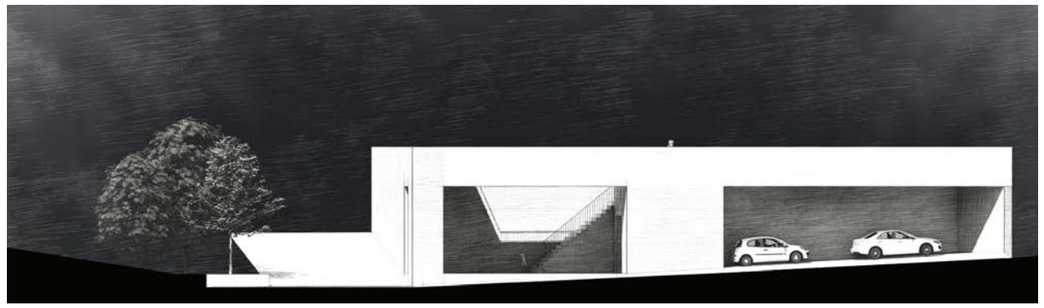

Fig. 1. Le bas du talus avant mon intervention, les stationnements des riverains se font le long de la route et leurs poubelles semblent avoir une importance démesurée. Le talus forme une limite encore infranchissable et pousse le piéton à emprunter la même rue étroite que les voitures.
Fig. 2. Je projette d'édifier un mur de soutènement contre le talus, afin d'empêcher l'argile de se rependre pendant les épisodes de pluie.
De plus, pour mettre en avant le lien avec le parc de l'église, j'ai choisi de créer, dans l'épaisseur du mur, un escalier. L'ouverture, en haut de l'escalier crée un lien visuel avec un des ouvrages majeurs dans le village : l'église.
Fig. 3. En coupe, voici le rapport entre l'ouvrage projeté et l'église. L'escalier crée un chemin de ronde avec une vue sur la partie basse du village.
Fig. 4. Façade sud de l'ouvrage. Désormais, les voitures se garent à couvert sous la maçonnerie, leur impact visuel sur le lieu en est réduit. Le bloc central maçonné est dédié à l'accueil des poubelles des riverains.

Mon village en 2030

Plus haut dans le parc, les eaux pluviales de l'église ont creusé, à même la terre une rigole. J'ai souhaité, créer un caniveau pérenne qui rejoindrait l'amorce du mur de soutènement, à laquelle j'ai adjoint une cuisine d'été et une table, qui à la manière d'une pierre le long d'un chemin, permet de s'arrêter, pour un repas, par exemple.

Au niveau de l'entrée de l'église et de son arc en tiers-point, se trouve un grand mur obstruant l'entrée du parc, j'ai choisi d'y ménager une percée, dans le même gabarit. Ainsi les deux entrées, symétriques se font face, la percée nouvellement créée, comme un hommage à celle qui a presque toujours été accueille le promeneur.

Dans son épaisseur, j'ai souhaité aménager une boite à lire, où promeneurs et riverains, pourraient échanger un roman.

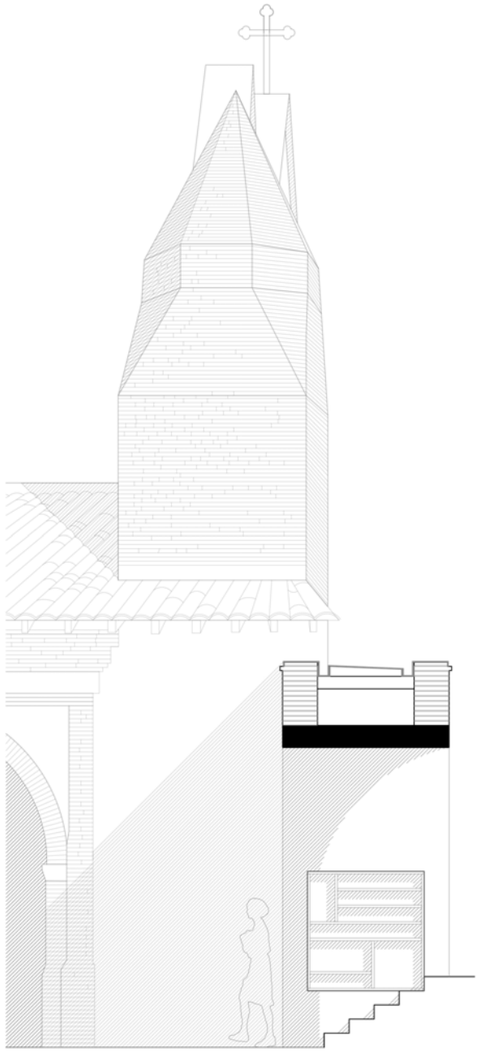

Fig. 1. Photographie de la façade septentrionale de l'église, et du traitement des eaux pluviales.
Fig. 2. Projet d'aménagement du parc de l'église : création d'une cuisine d'été rudimentaire et d'une table monolithique en béton brut. Un caniveau très simple accompagne les eaux pluviales du toit de l'église jusqu'aux réseaux.
Fig. 3. Photographie de l'entrée de l'église et du mur qui la jouxte, dans l'état actuel.
Fig. 4. J'ai choisi de percer le mur en son centre et de créer un cadre en béton aux mêmes proportions que l'arc de décharge en brique qui forme l'entrée de l'église.
Fig. 5. Dans l'épaisseur du mur nouvellement créé, j'ai choisi d'intégrer une boite à lire.
Fig. 6. Coupe présentant le rapport entre le percement dans le mur et l'église.

J'ai choisi de présenter cette série d'interventions, d'abord isolément, et avec des documents à majorité picturale, mais vais dès à présent, à l'aide d'un plan plutôt global, vous faire part de leur interconnexion.

Pour résumer, ce premier projet sur la commune consiste en la redéfinition des espaces publics de centre-bourg, matérialisée par : la réfection de la place de la fontaine Chapillonie, l'édification d'un mur de soutènement/escalier pour relier fontaine et parc de l'église, la création d'un caniveau et d'une cuisine d'été dans ce même parc, et enfin, la percée d'une ouverture dans le mur séparant parvis de l'église et parc de la mairie.

De plus, ce plan me permet de vous présenter le deuxième projet de mon diplôme, lui aussi prenant place à proximité directe du centre-bourg, sur une parcelle voisine, aujourd'hui occupée par un maison, sa grange et ses quelques appentis.

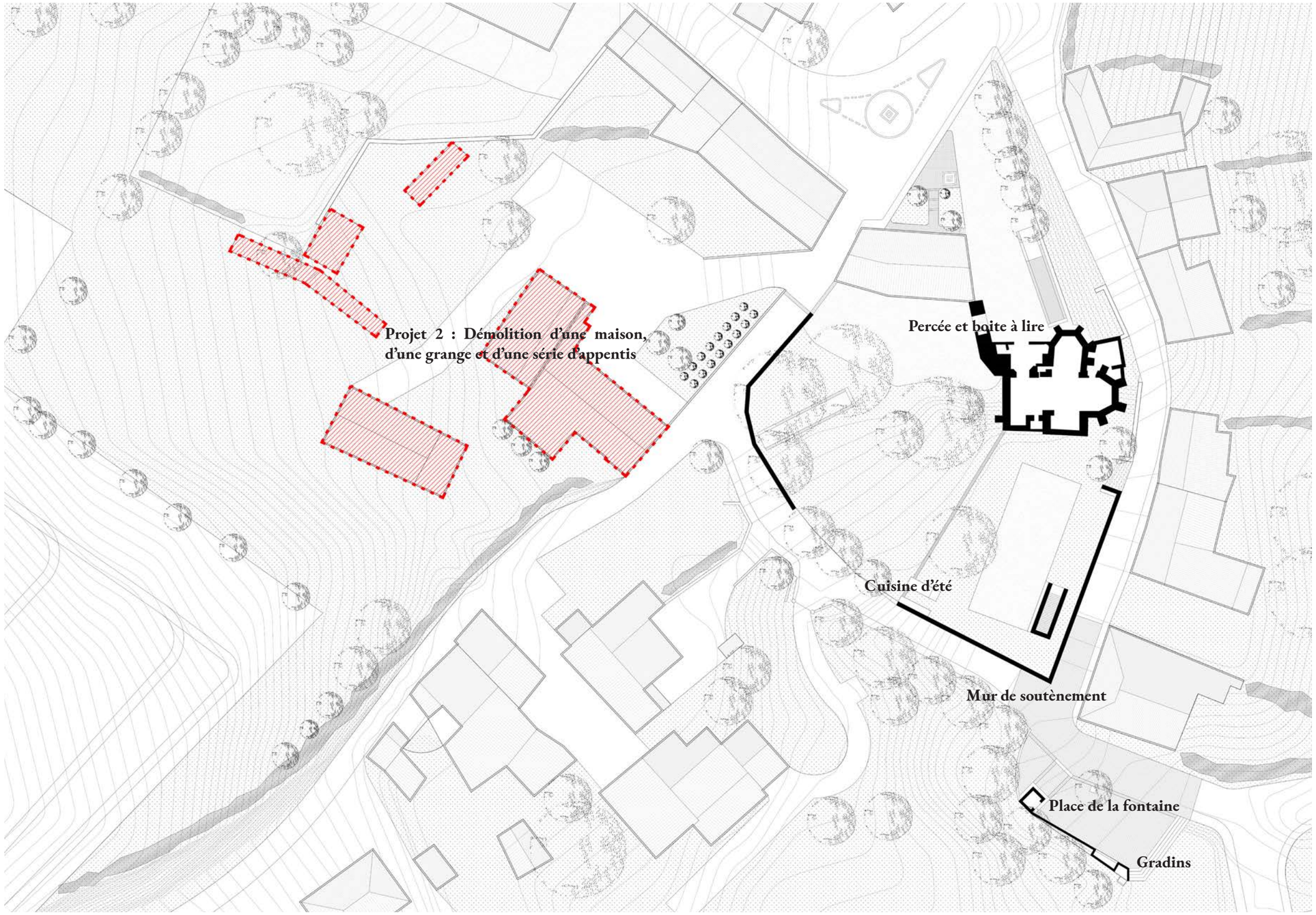

Actuellement, la mairie envisage de transformer la grange existante en une halle de marché, mais il s'avère que la hauteur sous ferme est relativement faible : l'entrait culmine à à peine trois mètres de haut et la qualité générale de l'édifice ne me semblait pas justifier sa conservation pour abriter l'un des usages les plus importants du village. En effet, comme je le notifiais plus tôt, les bois d'œuvre étant traditionnellement rares dans la région, la ferme est asymétrique et mal équarrie, participant à son allure générale maladroite. De plus elle offre ses murs gouttereaux aux vents, rendant leur ouverture difficile, tant les vents de la région sont réguliers. Ainsi, j'ai décidé de démolir ces architectures sombres et qui selon moi ne revêtaient pas la qualité nécessaire à l'usage qui leur était promis.

Fig. 1. Plan des différentes interventions dans le cœur du bourg.
Fig. 2. Photographie aérienne des éléments pour lesquels j'ai envisagé la démolition.

Bien que je fasse le choix, de ne pas conserver ces édifices, ce projet de fin d'études fut tout de même, pour moi, une très bonne occasion de m'emparer de ce projet de la commune et de proposer une idée pour la réalisation de cette halle de marché.

En ce qui concerne la maison attenante à la grange, j'ai fait le choix, pour la majeure partie de l'édifice, de la démolition, cependant le pignon en briques foraines non-enduites me semblait en assez bon état pour permettre une conservation et sa transformation en espace servant la halle de marché. Pour ce faire, j'ai étêté le pignon et ai projeté la constructions de trois façades complémentaires en appareils de briques ajourés.

L'espace principal de la halle s'inscrit dans l'axe des vents, pour s'en protéger et présente deux séries de refends en briques, épais pour se prémunir des attaques du soleil. Leur soubassement est en béton, pour les protéger des usages projetés.

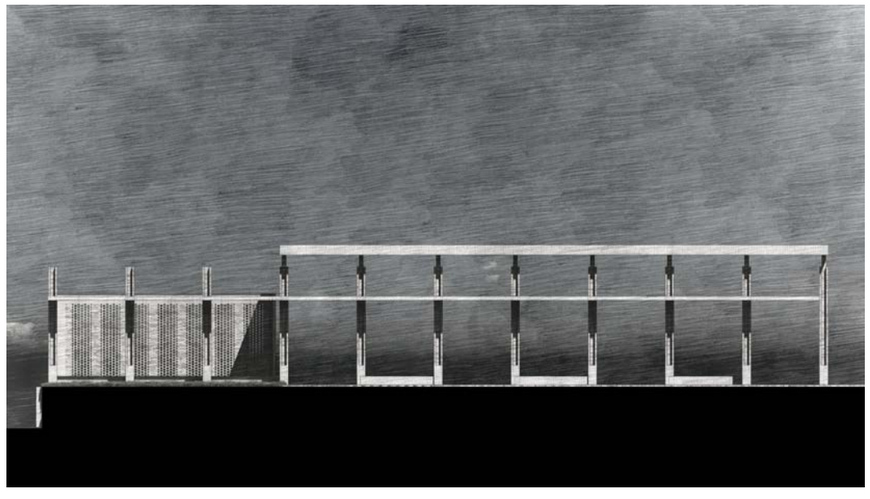

Fig. 1. La maison que je souhaite démolir, pour édifier la future halle de marché du village.
Fig. 2. Vue de la halle de marché depuis la rue
Fig. 3. Vue depuis l'espace majeur de la halle, vers la vallée de l'Hers en contrebas. A droite de l'image, l'espace servant de la halle, abritera les réserves, des sanitaires et de quoi faire des préparations chaudes.
Fig. 4. Façade nord de la halle

Le troisième et dernier espace public, sur lequel j'ai travaillé accueille chaque année, malgré les apparences, la fête du village. Comme on peut le voir sur cette image, le revêtement en enrobé a subit les dégâts du temps, tout comme les murs qui la bordent.

Pour remplacer la scène temporaire que l'on édifie chaque année sur le podium en haut de la place j'ai dessiné une scène maçonnée, pérenne, à l'intérieur de laquelle, j'ai intégré les bennes de collecte du verre, qui aujourd'hui trônent sur la pelouse d'en face. Pour le revêtement de sol de la place, j'ai là aussi choisi la brique, qui permet de facilement s'accommoder de la non-horizontalité de la place. De plus ce choix en continuité des précédents, participe de l'homogénéité nouvelle voulue pour les espaces publics du village.

Cette petite scène maçonnée est un volume simple, un pavé, dont l'un des côtés est évidé. En fond de scène sont dessiné des espaces servants rudimentaires, pour permettre aux artistes de se préparer.

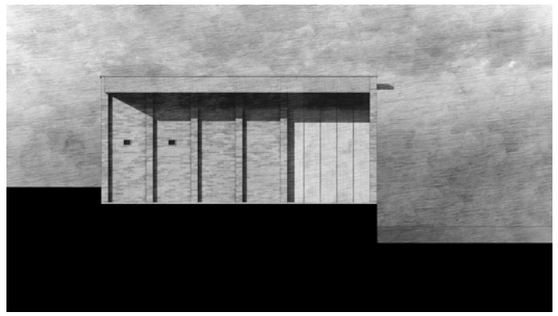

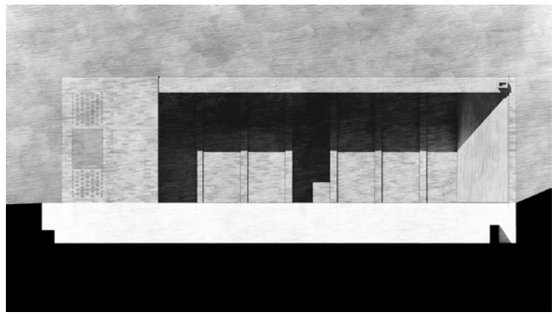

Les façades est et nord présentées sur les documents ci-dessus sont relativement simples, l'édifice s'implante ici aussi dans la sagesse des constructions empiriques locales, pour se protéger des vents. Et puisque cette place subit la majeure partie de l'année le contrepoint de son animation passagère, j'ai essayé de créer à d'autres moments une forme de cinétique sur la place, avec par exemple la création d'une fontaine alimentée par les eaux pluviales recueillies sur la toiture de la scène s'écoulant par une gargouille en béton.

Fig. 1. Etat actuel de la place du XIV Juillet
Fig. 2. Projet pour la place, création d'un édifice pérenne maçonné
Fig. 3. Plan de l'édifice projeté
Fig. 4. Façade est de l'édifice.
Fig. 5. Façade nord de l'édifice.
Fig. 6. Lancière en béton, dont les eaux alimentent une fontaine.

Le second thème sur lequel j'ai axé mon projet est le travail en milieu rural. Pour ce faire, j'ai choisi le domaine de Cabanac, où se trouve la médiathèque du village.
A l'arrière, se trouve un parc, clos au sud par la médiathèque, à l'ouest par une servitude, à l'est et au nord par les parcelles voisines. Au cœur de ce parc se trouvent deux magnifiques tilleuls et un vieux pigeonnier qui mériterait une requalification. J'ai décidé d'y implanter une antenne locale de la recyclerie de Castanet (petite ville la plus proche). Un lieu où se louer, se prêter et réparer les objets à l'obsolescence rapide que nous possédons tous individuellement.

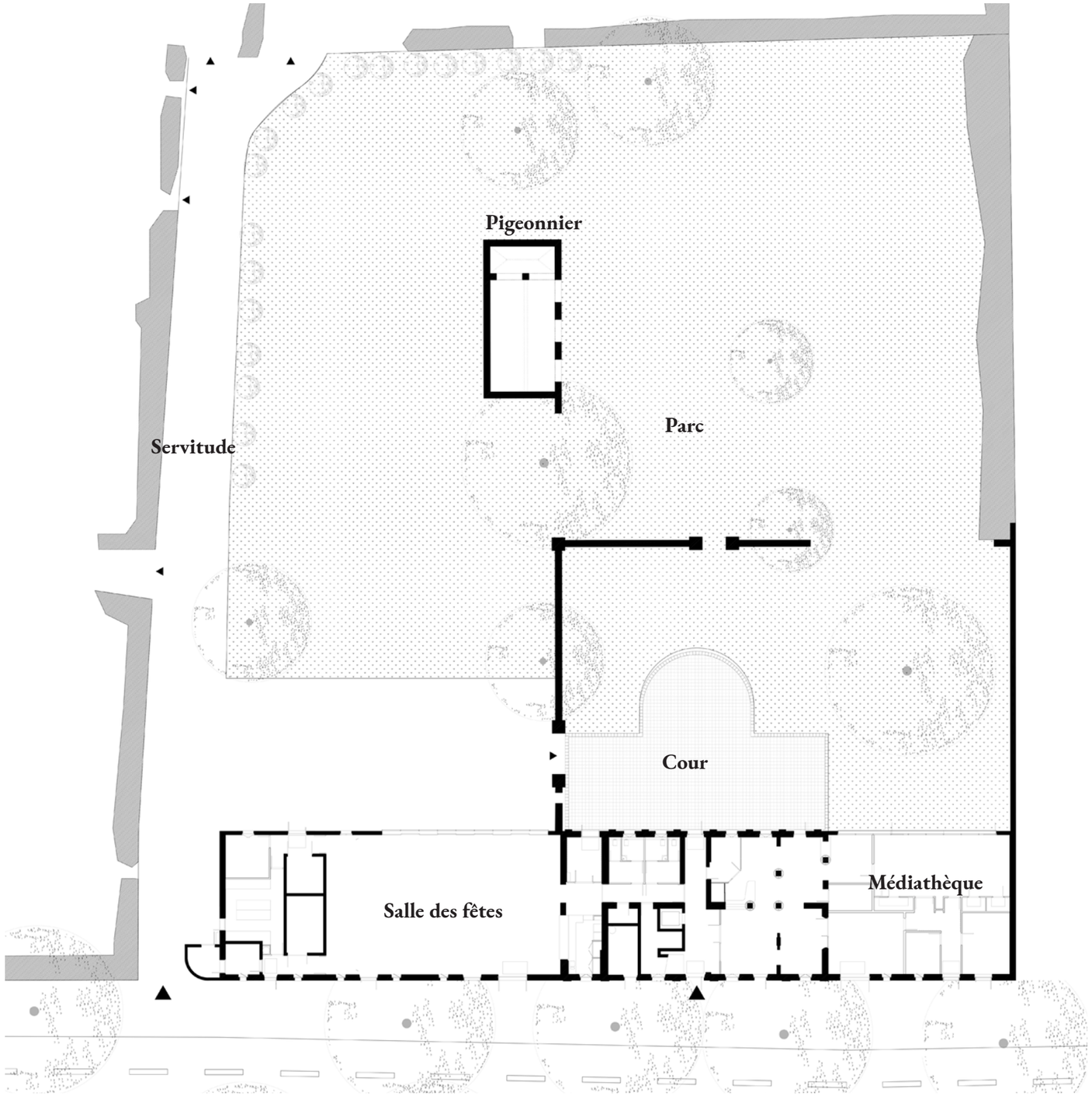

Fig. 1. Façade sur rue de la médiathèque de Donneville
Fig. 2 & 3. Photographies des tilleuls du parc
Fig. 4. Photographie du pigeonnier abandonné. Les menuiseries sont détruites, seuls les tympans présentent des vestiges, méritant d'être remplacés.
Fig. 5. Plan du parc de la médiathèque et de l'implantation du pigeonnier.

Pour ce faire, j'ai opté pour une réhabilitation simple, caractérisée par une purge des éléments entreposés, et de ceux pouvant constituer un danger, d'une uniformisation du sol par une dalle en béton à l'épreuve des usages projetés, du redressement de certains tableaux de baies et de l'installation de mobiliers adaptés.

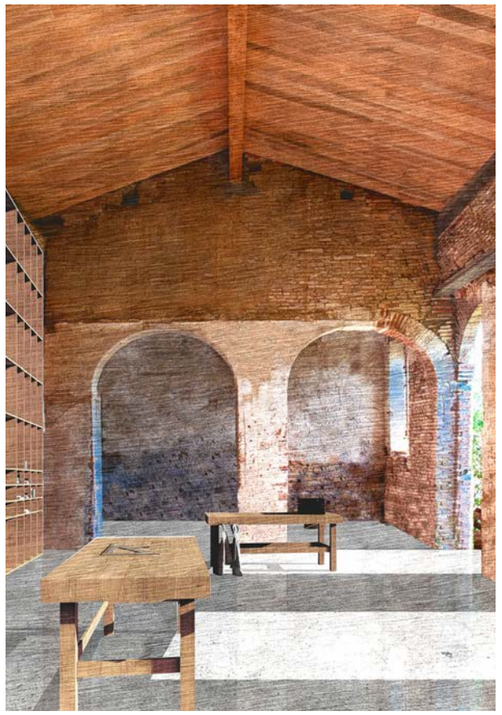

Dehors, les menuiseries endommagées seront remplacées par de simples grilles en métal, dont les tympans varient en fonction des menuiseries qu'ils remplacent.

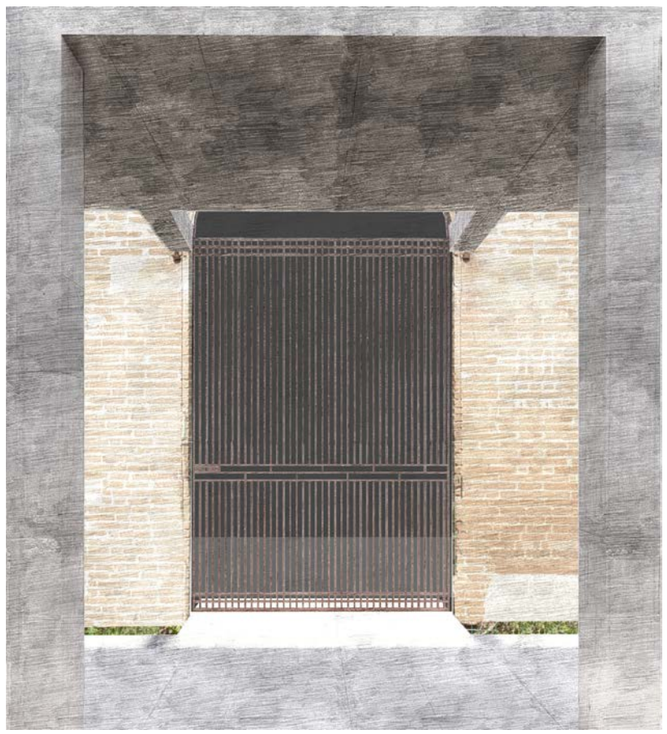

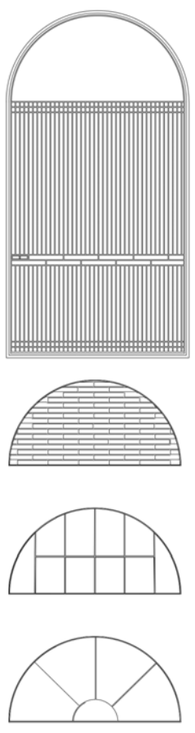

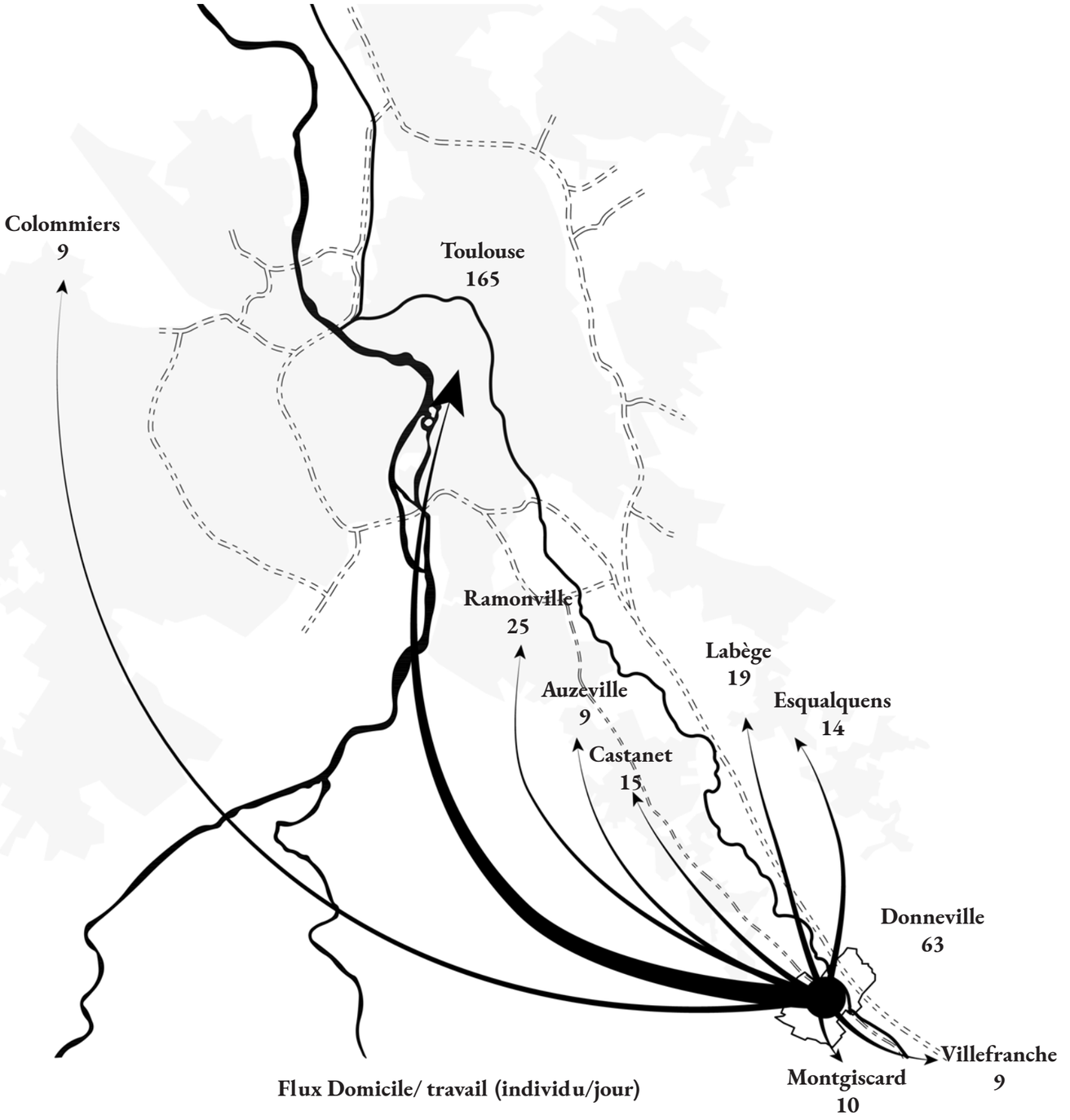

Flux Domicile/ travail (individu/jour)

Et puis, parce que la surface disponible dans le pigeonnier est assez restreinte , je me suis demandé s'il ne fallait pas édifier un bâtiment complémentaire. A Donneville, la majorité des gens quitte la commune quotidiennement pour se rendre à Toulouse et dans sa périphérie.
Mais, avec la situation actuelle et la démocratisation du télé-travail, je me suis demandé, si ce n'est pas une pratique qui tendrait à se démocratiser. Ne bénéficierions-nous pas, à Donneville, d'un lieu dédié au travail, un lieu donnant accès au matériel informatique nécessaire, couplé à un petit atelier.

Fig. 1. Etat actuel de l'intérieur du pigeonnier. Sont entreposés divers matériaux et anciens outils de travail.
Fig. 2. La réhabilitation du pigeonnier est voulue la plus simple possible, pour la mise en place de l'atelier de réparation.
Fig. 3 & 4. Création de grilles en métal, pour contrôler les accès à l'atelier. Les tympans varieront en fonction de ceux des menuiseries d'origine.
Fig. 5. Schéma des déplacements domicile/travail des donnevillois : on se rend bien compte que les habitants du village travaillant aussi sur la commune sont minoritaires.
La majorité des donnevillois, travaille à Toulouse et dans sa périphérie.

J'ai choisi d'édifier le bâtiment en fond de parcelle, et de dédier son Rez-de-chaussée à un atelier. Le premier étage, quant à lui accueillerait des bureaux.

A l'heure où l'on encourage le télé-travail, les migrations pendulaires sont, pour un temps au moins, mises entre parenthèses. Bien souvent à côté des enfants, eux aussi privés de leur lieu de socialisation, il faut tenter de réaliser les mêmes tâches que celles que l'on ferait sans cette situation incongrue. Mais cette condition est-elle souhaitable ? Pouvons-nous travailler dans ces espaces domestiques conçus pour tout à fait autre chose, à proximité de tant de distractions éventuelles ?
Devrons-nous nous adapter à ces espaces ou adapter ces espaces à ce nouvel usage, à ce moment de vie qui, nous en avions pris l'habitude, se tenait loin de nos espaces domestiques. Face à ce besoin d'un espace calme et isolé à domicile, devrons-nous changer une pièce d'attribution, la faisant passer de chambre à bureau ? Sommes nous individuellement capables de se procurer les mêmes outils que ceux dont nous disposons en entreprise ? Est-ce seulement souhaitable ? Ce matériel mis en commun par les entreprises, cet accès privilégié à une connexion internet stable n'a -t'il pas montré quelque manque au cours des différents confinements que nous venons de vivre ?
Alors se résoudre à devoir quotidiennement retourner sur son lieu de travail ou avoir à le faire depuis chez soi, sont deux solutions aux failles évidentes. Peut-être faut-il en inventer une troisième, hybride. Pourquoi ne trouverait-on pas dans ce village un lieu où l'on puisse travailler, disposant du matériel informatique nécessaire, d'une connexion privilégiée, de bureaux hermétiques aux nuisances extérieures, loin de l'effervescence domestique. Ce lieu pourrait disposer d'une cuisine et d'une salle de réunion où l'on pourrait recevoir, et serait accessible à pieds. De plus un des défauts du télé-travail est sans doute le manque de lien, or, dans un tel lieu, on pourrait facilement recréer du lien avec les autres usagers.

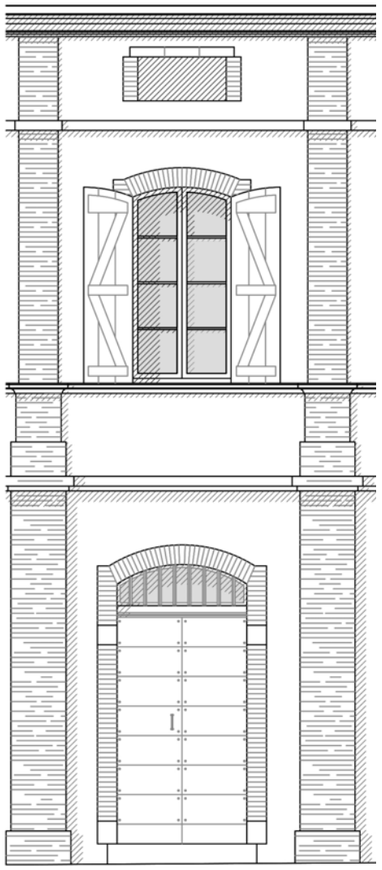

D'un point de vue architectural, l'édifice s'inscrit dans la continuité de la médiathèque en face de laquelle il s'inscrit, en effet il se découpe en travées successives alternant pleins et vides. Ces derniers étant systématiquement composés de trois vides superposés : deux étages courants et une baie plus petite servant avant tout à la ventilation naturelle du bâtiment. En ce qui concerne le matériau, j'ai fait le choix là aussi d'une matière locale : la brique de terre crue, que j'ai adaptée aux exigences contemporaines, en choisissant des éléments de grandes dimensions (120x 40x40 cm), pour baisser le coût de mise en œuvre.

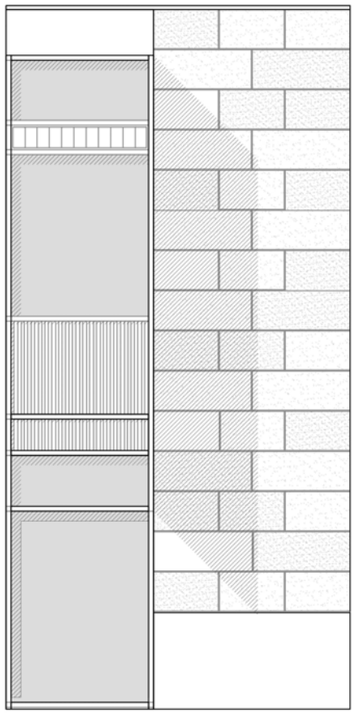

Fig. 1. Le parc à l'arrière de la médiathèque dans son état actuel.
Fig. 2. L'édifice projeté referme la cour initiée par les deux premiers.
Fig. 3. L'atelier offre un espace en double hauteur, au fond duquel des alcôves plus intimes permettant de ranger les outils et d'accueillir la cuisine et les sanitaires.
Fig. 4. La façade de l'édifice projeté est composée en réponse à celle de la médiathèque qui lui fait face.

En plan, l'édifice referme simplement la figure de cour amorcée par les deux premiers, en s'alignant sur les vents.

Son rythme de pleins et de vides se base sur celui du pigeonnier, qu'il se content d'inverser. Son rez-de-chaussée, libère le plus de place possible pour répondre aux attentes d'un atelier, le premier étage quand à lui offre des espaces plus calmes dans les parties en redents.

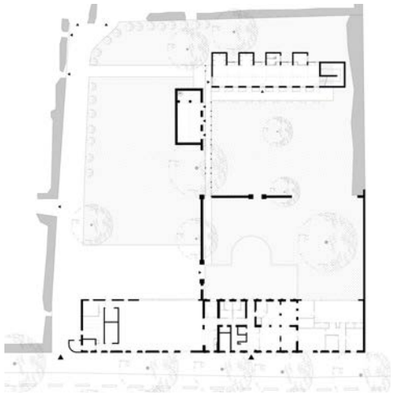

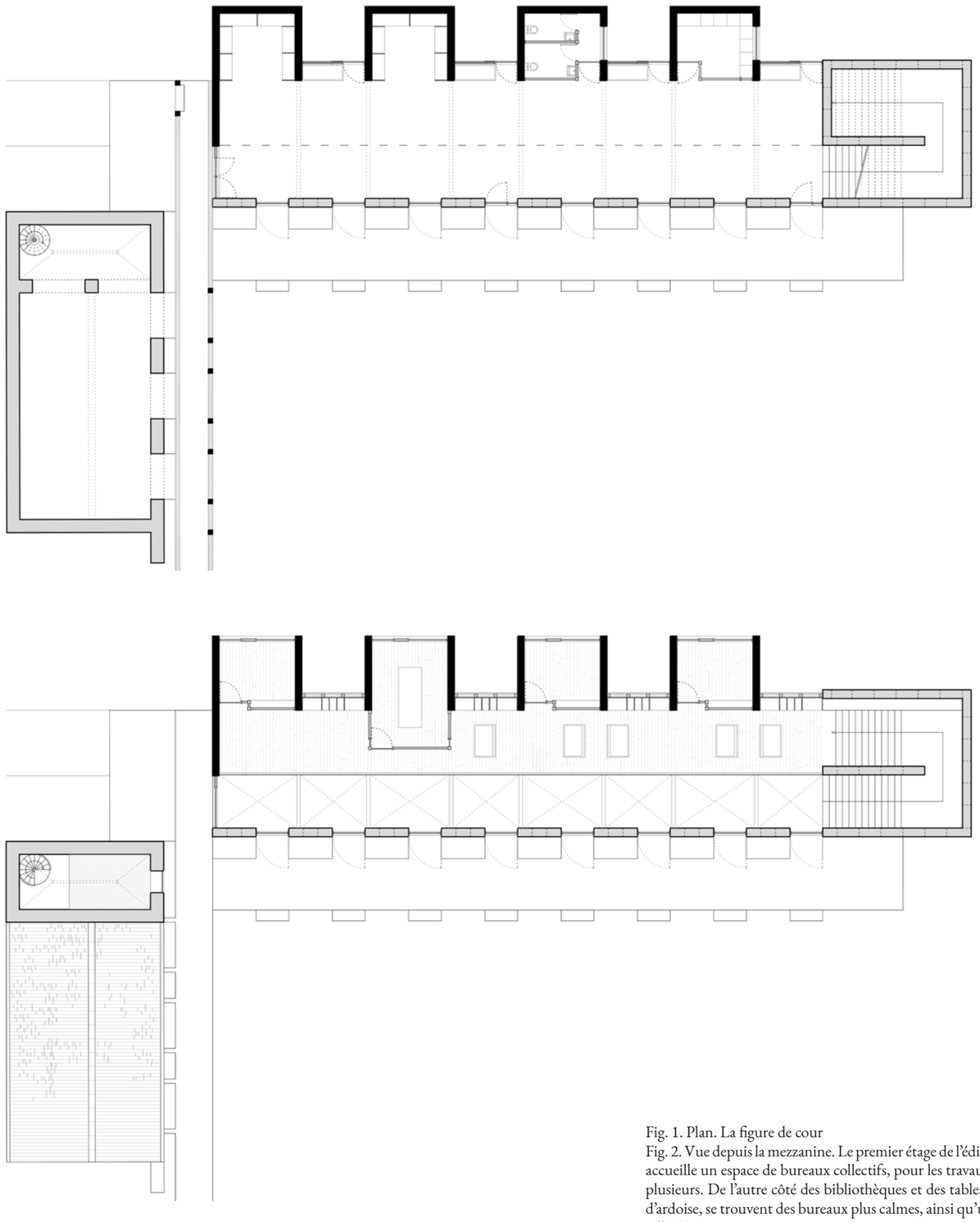

Fig. 1. Plan. La figure de cour
Fig. 2. Vue depuis la mezzanine. Le premier étage de l'édifice accueille un espace de bureaux collectifs, pour les travaux à plusieurs. De l'autre côté des bibliothèques et des tableaux d'ardoise, se trouvent des bureaux plus calmes, ainsi qu'une salle de réunion.
Fig. 3. Deuxième vue depuis la mezzanine. Le rythme de la façade dialogue directement avec celui de la façade arrière de la médiathèque.
Fig. 4. Plan du RDC
Fig. 5 Plan du premier étage

Sa coupe offre deux plateaux calés sur les horizontales de pigeonnier, tout en ménageant une double hauteur sur l'atelier. En façade, deux registres sont déployés : au sud, la brique de terre crue adopte la dimension d'une pierre de taille, alors qu'au nord, façade exposée aux intempéries, le béton la remplace.

Dehors, une coursive reliera les trois édifices du site : atelier, médiathèque et pigeonnier, pour permettre un parcours abrité entre les trois entités, son tracé s'appuyant sur les accès respectifs de chacun des bâtiments.

Fig. 1. Etat actuel de l'entrée du pigeonnier
Fig. 2. Une coursive est envisagée pour relier les trois édifices de la parcelle : ici, elle s'appuie sur les arcs du pigeonnier et s'en décolle pour faire passer la lumière.
Fig. 3. Coupe sur le nouvel édifice. On aperçoit l'espace majeur et le calibrage des niveaux sur les horizontales du pigeonnier.
Fig. 4. Façade sud de l'édifice projeté. Les portions pleines de la façade sont en terre crue, pour profiter de l'inertie thermique de cette matière, qui ne manque pas d'être protégée par un soubassement en béton aux endroits où elle entrerait en contact avec le sol.
Fig. 5 Façade nord. Ici la terre est remplacée par le béton, plus robuste, et des cadres dans les redans cherchent des vues sur le canal du midi à proximité.

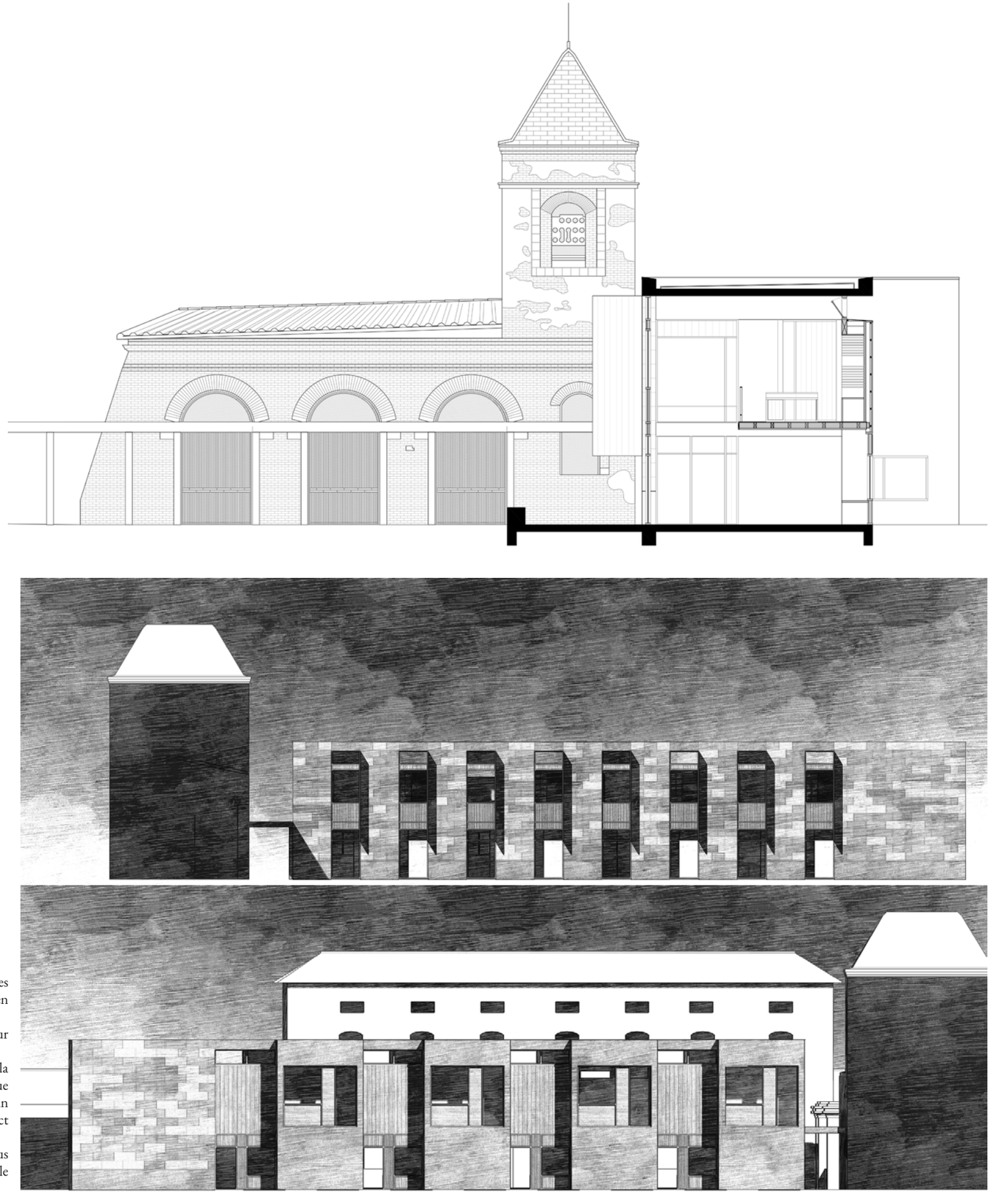

Le troisième et dernier axe de travail de mon projet est le logement. L'habitat traditionnel dans le Lauragais est la borde, une longue bâtisse dédiée, pour moitié au travail agricole, ménageant souvent, à une extrémité, une grange en double hauteur.

Ses façades est et ouest exposées aux vents sont aveugles, et ses circulations intérieures sont réduites au minimum, privilégiant les chambres commandées. Bien sur cette figure varie d'un édifice à l'autre, en fonction notamment, de la richesse des propriétaires.

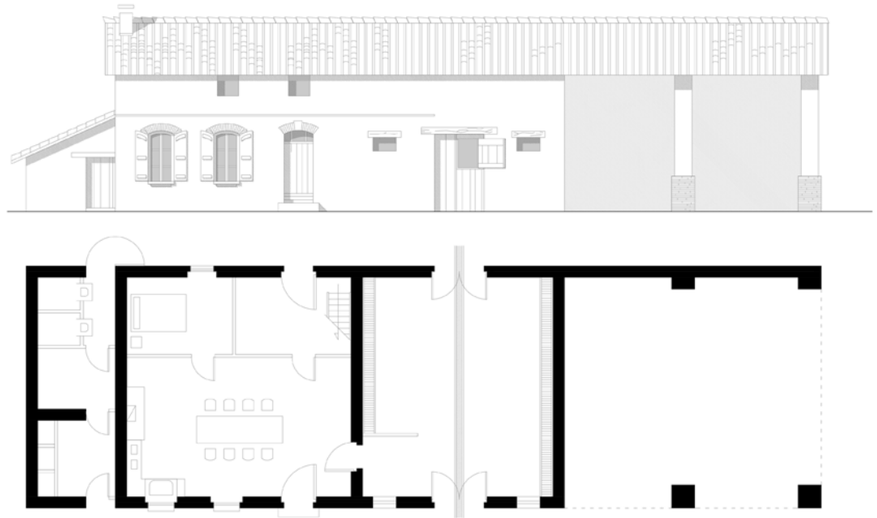

Fig. 1. Plan et façade sud d'une borde lauragaise traditionnelle. L'espace de vie au centre est réduit au stricte minimum et est toujours flanqué d'un espace dédié aux bœufs de trait.
A l'est, une grange en double hauteur abrite les outils de travail.
A l'ouest, un appentis protège les plus petits animaux et sert de débarras.
Le premier étage, plus faiblement dimensionné accueille des greniers et des pigeonniers.
Fig. 2, 3, 4 &5 : Exemples de bordes traditionnelles à Donneville. Seules leurs murs gouttereaux sont percés pour faire entrer la lumière, les pignons exposés aux vents sont aveugles.

En plan, les logements projetés viendront clore la place de marché sur sa frange sud, en lieu et place du bâtiment agricole démoli. Leur implantation, à la manière de tous les bâtiments évoqués jusqu'à présent observera les règles établies par les constructions vernaculaires, en s'implantant les unes à la suite des autres, dans l'axe des vents.

J'ai souhaité conserver le gabarit de la borde, en y créant des logements plus petits, adaptés à une autre population que celle qui vit actuellement sur la commune. Alors que la moyenne de pièces d'un logement dans le village est de cinq, il me semble qu'il serait opportun d'offrir la possibilité de vivre ici à des jeunes couples ou à des personnes âgées aux ressources plus faibles.

L'intégration de la notion de collectif dans cet habitat traditionnellement individuel, m'a poussé à me poser la question de l'entrée commune, à laquelle j'ai souhaité intégrer les bancs que laissent habituellement les personnes agées du village devant leurs maisons.

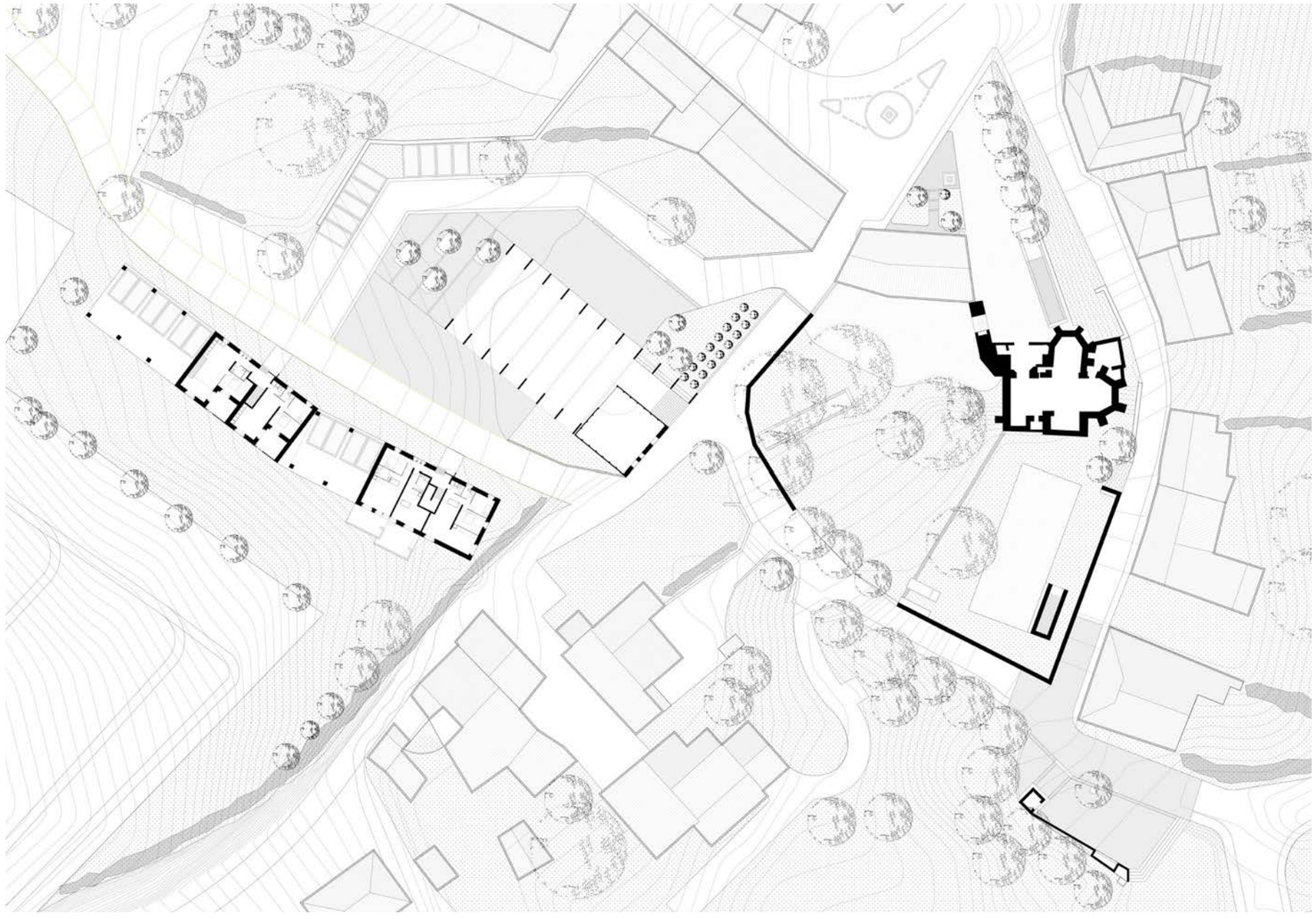

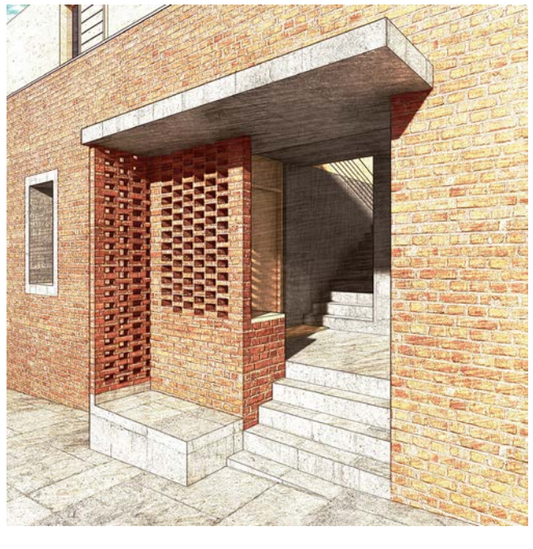

Fig. 1. Ancien hangar agricole dont la démolition a été envisagée en même temps que la maison qu'il servait (p.16)
Fig. 2. La borde réinterprétée envisagée pour le remplacer. Deux registres sont envisagés : en bas un socle maçonné offre son inertie thermique aux espaces majeurs alors qu'en haut un niveau plus léger en bois correspond aux espaces de nuit.
Fig. 3. Plan d'implantation des nouveaux logements. Ils closent la place du marché dans sa frange sud-ouest et s'inscrivent les uns à la suite des autres, dans la continuité, de ce que nous enseigne, dans sa sagesse, l'architecture vernaculaire.
Fig. 4&5. Sur la rue, j'ai souhaité, travailler la question de l'entrée commune. Pour créer de l'intimité, j'ai opté pour un moucharabieh en briques ajourées.

Les percements obéissent eux aussi aux règles éditées par l'habitat traditionnel local, préférant les façades sud et nord, laissant la majorité des pignons aveugles.

A l'intérieur des logements, j'ai choisi de travailler sur la question de la cheminée, qui dans son utilisation héritée des modernes, se détache du mur pour construire l'espace et en assurer la partition.

En plan, chaque borde réinterprétée accueille entre trois et cinq logements ; son auvent abrite les places de stationnement et occasionnellement laisse place à un repas de famille ou un match de foot ou de rugby, parce qu'ici aussi le ballon est ovale.

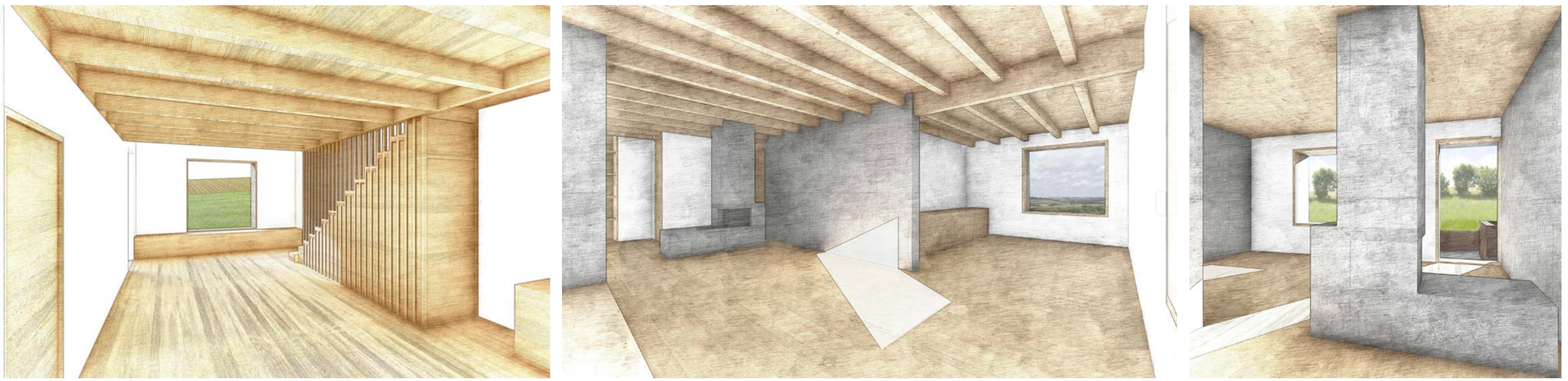

Fig. 1. Vues intérieures des appartements.
Fig. 2. Plans et coupes des appartements.

Donneville est le village où j'ai grandi et où mes parents continuent d'habiter. Après une profonde mutation de sa démographie, il s'est stabilisé. Peut-être, est-ce l'heure de prendre du recul sur ce bouleversement, de s'interroger, sur les qualités et les manques de ce village. Sur sa capacité, nous l'avons vu à offrir : des logements, des espaces de travail, et des espaces publics agréables.

Evidemment, ce ne sont pas les seules interrogations qu'il suscite, on pourrait se poser la question de la santé. J'ai toujours connu mon village avec son cabinet de médecin, je m'y rendais les fois où je voulais manquer l'école et les autres, à pieds. Mais depuis que j'ai changé de ville, pour suivre des études d'architecture, le cabinet est fermé, il faut donc aller à Montgiscard, dans le village d'à côté, pour ce besoin si élémentaire qu'est la santé. D'aucuns diront que ce n'est pas très grave et que les gens prendront la voiture, mais faut-il encore qu'ils le puissent, qu'ils en aient l'age et que la raison de leur consultation ne les en empêche pas.

Et puis, dans ces lieux là, le médecin est souvent un peu plus que celui qui soigne, il est avec le facteur ou le boulanger, celui à qui l'on parle, à qui l'on se confie, en d'autres termes un repère, repère qui depuis peu a été enlevé.

Selon moi il est important que les gens continuent de se rendre à pieds chez le médecin, alors si l'ancien cabinet a fermé, peut-être faut-il en édifier un nouveau, ou se servir de l'ancien chais du domaine de bataille pour l'installer.

Ce travail m'a permis de mettre en évidence ce qui dysfonctionnait en ce lieu que je connais si bien, et d'évoquer quelles seraient, à nouveau selon moi, les métamorphoses nécessaires.

Parce que le temps et d'autres facteurs d'altération ont un peu endommagé ces lieux, il s'agit bien de les réparer, loin d'un objectif de muséification : Donneville ne sera jamais l'un des plus beaux villages de France, cela ne nous empêche pas d'en penser l'évolution, une évolution ancrée dans la culture locale, poreuse à des cultures importées.

Maquette des logements (bordes réinterprétées), et de leur lien avec la halle de marché nouvellement créée. Échelle : 1/200

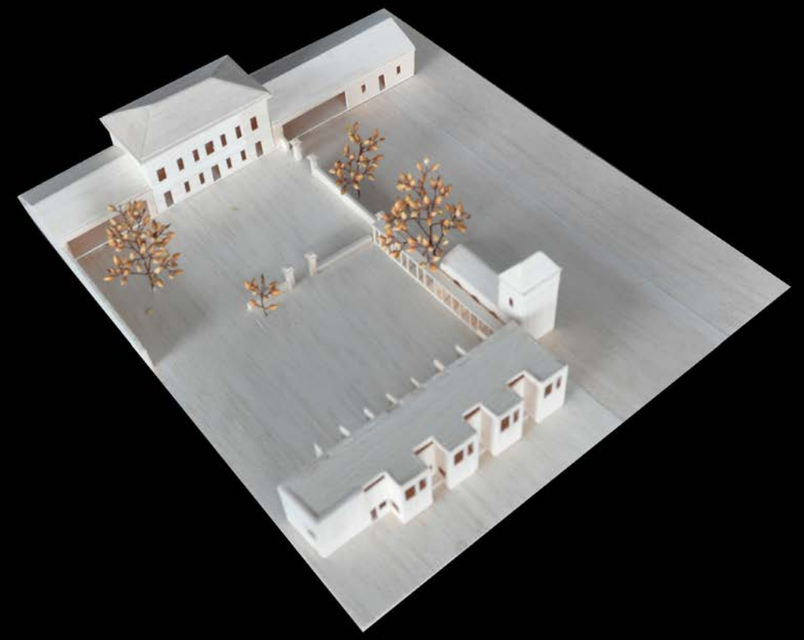

Maquette des bureaux et du pigeonnier réhabilité, en lien avec la médiathèque. Échelle : 1/200

Maquette de la scène créée, et de la nouvelle place du XIV juillet. Échelle : 1/200

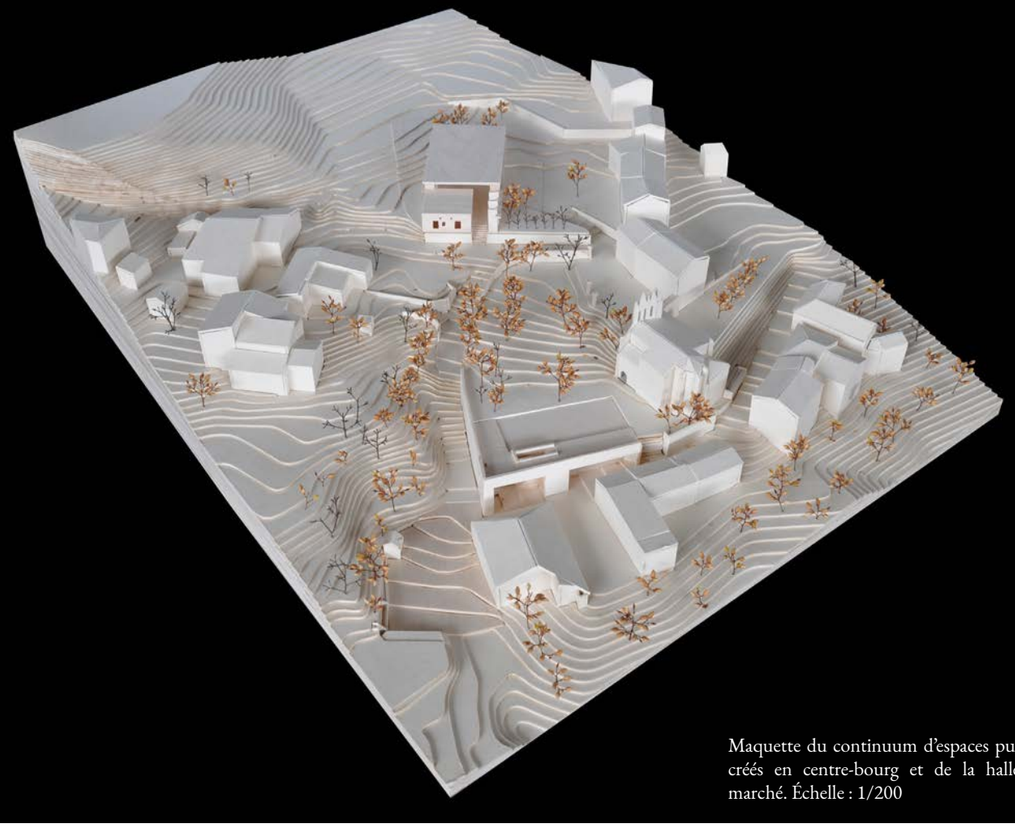

Maquette du continuum d'espaces publics créés en centre-bourg et de la halle de marché. Échelle : 1/200

Espaces publics du centre bourg (ici, mur de soutènement.)

Halle de marché

Place de la fête (de nuit)

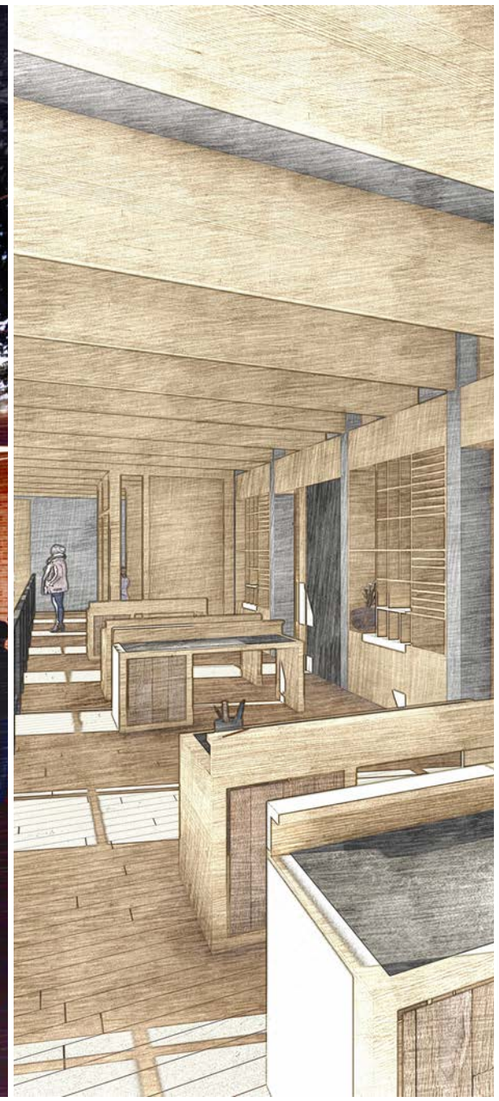

Bureaux et ateliers

Logements